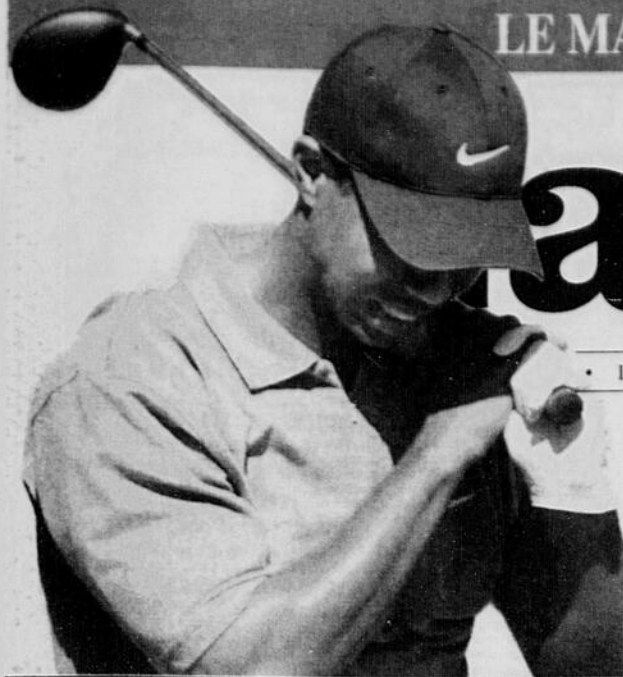




Tiger Woods
Une journée
mouvementée à oublier
Page D1

Mara Tremblay
La fraîcheur
hors des modes
Page G1



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

SHERBROOKE / SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2001 / 92e ANNÉE / NO 170

1.75\$ plus taxes

CHÔMAGE

Le plus bas taux en région depuis 87

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les bonnes nouvelles se poursuivent du côté de l'emploi en Estrie, même que la région de Sherbrooke bat des records. Le taux de chômage n'a jamais été aussi bas depuis 1987 dans la région métropolitaine sherbrookoise.

En août, le taux de chômage à Sherbrooke s'établissait à 6,2 pour cent, soit près de deux points de moins que l'an dernier à pareille date. Il était de 6,6 pour cent en juillet dernier.

«C'est très bon pour Sherbrooke. C'est le meilleur taux depuis 1987», indique l'économiste Danielle Pinault, de Développement des ressources humaines Canada. «La plupart des gains qu'on a connus dans la région se sont surtout concentrés dans la région immédiate de Sherbrooke.»

Pour ce qui est de l'Estrie, les nouvelles sont encore bonnes. Le taux de chômage n'est que de 6,5 pour cent, en baisse de deux dixièmes par rapport à juillet dernier. C'est un point de pourcentage de moins qu'il y a un an.

Selon les données publiées hier par Statistique Canada, le taux de chômage a grimpé à 8,4 pour cent en août au Québec. Seul les villes de Québec (0,1 pour cent), Montréal (0,2 pour cent) et Sherbrooke ont enregistré une baisse (voir autre texte en B1).

Le nombre de travailleurs était de 138 600 en août dernier tandis qu'il était 137 800 en août 2000. Pendant ce temps, les chômeurs se chiffraient à 9600, 1500 de moins que 12 mois auparavant.

Ces résultats sont «l'effet combiné de la hausse de l'emploi et de la légère baisse de la population active», note l'économiste.

«Comme baisse c'est important. On a perdu un pour cent en un an. Un taux de chômage de 6,5 pour cent en août, c'est très bas.»

Notre région va donc à contresens de la province, car au Québec, le taux de chômage se fixe à 8,2 pour cent, une hausse de deux dixièmes.

Mme Pinault signale que le ralentissement économique ne touche pas encore concrètement la région. La croissance de l'emploi se poursuit, mais à un rythme plus lent, dit-elle. «Nous sommes encore dans le positif par rapport à l'an dernier. Ce n'est pas de la décroissance. La croissance se poursuit, mais on observe un ralentissement.»

On a pu voir cet été dans nos pages les offres d'emplois qui se multipliaient.

Pas plus tard que mercredi, plus de 500 postes étaient offerts dans le cahier Priorité emploi de *La Tribune*. Ce cahier sera de retour dans les deux prochaines éditions du mercredi.



Steve Bergeron
sbergero@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'artiste magogois José Pouliot, dont l'exposition au Café-croûte Ma Gogue a fait crier certains citoyens à la pédophilie et à la pornographie juvénile, a été battu par quatre ou cinq individus dans la nuit de jeudi à hier à sa sortie d'un bar de Magog.

Les agresseurs se sont notamment servi de bouteilles de bière pour molester M. Pouliot, en plus de le rouer de coups de poing et de coups de pied, en le traitant de pédophile et de pornographe.

«L'agression est survenue aux environs de 3 h 30», indique le capitaine Yves Denis, du Service de police Memphrémagog.

José Pouliot a quand même réussi à se dégager de l'emprise de ses assaillants. Ces derniers se sont enfuis. «Nous avons plusieurs témoins et suspects à rencontrer. L'enquête va se poursuivre dès les prochains jours», ajoute le capitaine Denis.

José Pouliot a surtout encaissé des blessures à la tête. L'enflure de son visage est telle qu'il était impossible pour les médecins de dire si son nez était fracturé ou non.

«Gonflés par M. Mongrain»

Cette agression est survenue quelques heures après la diffusion d'un reportage sur cette controverse au réseau Quatre-Saisons. *Le Grand Journal* a en effet diffusé un reportage dans son édition de 17 h, jeudi, au cours de laquelle Jean-Luc Mongrain a clairement trouvé que les œuvres faisaient «un peu pédophile et pornographie juvénile».

Hier, José Pouliot accusait le journaliste Jean-Luc Mongrain d'avoir mis le feu aux poudres par son intervention de jeudi soir.

«Les gens ont été gonflés par un M. Mongrain qui ne connaît pas toutes les implications de ses paroles devant des millions de personnes dans une petite ville comme Magog. Et c'est moi qui en subis les contrecoups», déclarait-il hier dans un reportage diffusé sur les ondes de TQS-Estrie et de CKSH.

Sa conjointe, Viviane Ricard, rapporte que l'artiste se sent humilié. «Il

Écrasé par un but de soccer

Un adolescent de 14 ans est mort écrasé lorsqu'un but de soccer a basculé sur lui, hier matin à Montréal. À LIRE EN D11

Un artiste controversé est sévèrement battu

La victime accuse Jean-Luc Mongrain d'avoir mis le feu aux poudres au bulletin d'informations de TQS



Imacom, Claude Poulin
Le propriétaire du Café-croûte Ma Gogue, Richard Rioux, pose devant quelques-unes des photos controversées de l'artiste José Pouliot, battu à coups de bouteilles dans la nuit de jeudi à hier. «C'est triste que des gens croient que nous devrions tous penser de la même manière», dit M. Rioux au sujet de l'agression dont a été victime l'artiste.

est démolé. Il s'est fait traiter de pédophile devant les médias. Monsieur Mongrain n'a même pas vu l'exposition. Il n'a fait aucune critique artistique. José est profondément touché.»

À la suite de plaintes, la police de Magog a envoyé un enquêteur hier au Café-croûte. Elle n'a pas trouvé matière à accusation criminelle pour pédophilie ou pornographie juvénile, malgré la présence d'enfants nus dans certaines photos.

«Selon le Code criminel, il doit y avoir des gestes sexuels explicites posés par des enfants pour que cela soit considéré comme de la pornographie

juvénile. Dans les œuvres de M. Pouliot, ces gestes ne sont pas explicites. Il n'y a donc pas matière à poursuite», rapporte le capitaine Denis.

Richard Rioux, propriétaire du Café-croûte Ma Gogue, se dit déçu par la tournure des événements. «C'est triste que des gens croient que nous devrions tous penser de la même manière.»

Le restaurateur estime aussi qu'il y a eu désinformation de la part du journaliste Mongrain. «La police elle-même a validé qu'il n'y avait pas de pédophilie.»

Même si plusieurs clients se sont

montrés choqués par certaines photos, Richard Rioux n'a pas observé de désertion de la part de sa clientèle.

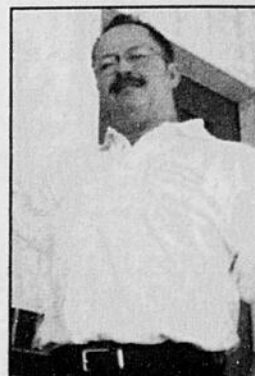
«Cela fait six ans que nous sommes ici. Les gens savent que je suis ouvert aux arts alternatifs. J'ai même des clients qui sont revenus, alors que je ne les avais pas vus depuis longtemps.»

Également propriétaire du Café-croûte du Plateau, à Sherbrooke, Richard Rioux ne sait pas s'il y transférerait les œuvres de José Pouliot, comme il le prévoyait.

«Je vais m'asseoir avec José pour en discuter, parce qu'il a été beaucoup plus affecté que moi par cette affaire.»

Les Québécois ont renoué avec les plages d'Old Orchard cet été

Daniel Forgues
OLD ORCHARD (Maine)



James Harmon, directeur exécutif de la Chambre de commerce d'Old Orchard

Station balnéaire relevant presque d'un mythe tellement la jeunesse québécoise des années passées y a été habituée, la petite ville d'Old Orchard, dans le Maine, a eu droit à une surprise de taille cette année, à laquelle elle ne s'attendait guère: le retour des touristes canadiens!

Dans un bilan sommaire dressé par la Chambre de commerce de l'endroit, on estime que 31 pour cent des visiteurs à Old Orchard ces derniers mois provenaient du Canada, dont une bonne proportion de l'Estrie.

«Ce n'est évidemment pas les 80 pour cent

que l'on connaissait il y a 25 ans, mais c'est beaucoup plus qu'il y a quatre ans quand le taux de change s'est mis à grimper», note James Harmon, directeur exécutif de la Chambre de commerce d'Old Orchard.

La présence des Canadiens à Old Orchard cet été a presque doublé par rapport à l'an dernier.

«Il y a quatre ans, il n'y avait à peu près plus de Canadiens. Puis, la situation a commencé à se rétablir. Au début de l'été, on a bien noté une augmentation dans les demandes d'informations, mais on ne se faisait pas d'illusions. Puis, au fur et à mesure que l'été

Voir OLD ORCHARD en page A2

AUTRE TEXTE EN A16

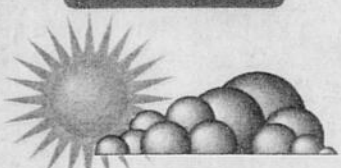
SHERBROOKE AUTOHAUS

4421, boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-2834



Audi

Météo



VARIABLE

Maximum 25 Minimum 8

Index

Ann. classées.....C1	Horoscope.....F5
Arts.....G1, H1	Messier.....F7
Bandes dessinées...F5	Météo.....C5
Chez nous.....E1	Opinions.....A14
Centre-du-Québec. E2	Sports.....D1
Décès.....D9	Tourisme.....F1
Économie.....B1	



ScotiaMcLeod

POURSUIVEZ vos objectifs avec L'ÉQUIPE CRÉPEAU

Vos conseillers en placements financiers

2637, rue King Ouest, suite 200
Sherbrooke (Québec) J1J 2H3

(819) 829-5535

MC Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. Scotia Capital Inc. est un usager autorisé de la marque. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capital Inc. Membre du PCPE.



53780

À LIRE LUNDI



Personnalités: Allen Poiré et François Fortier voient grand

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Le Barreau du district de Saint-François a décerné médaille Pierre-Basile Migneault au juge coordonnateur Michel Beauchemin de la Cour du Québec pour souligner la carrière d'une personne ayant marqué le milieu juridique de façon peu commune.

Juriste éminent, professeur distingué, auteur prolifique, conférencier recherché et conseiller écouté, le juge Beauchemin est resté un homme simple et près des gens.

C'est le résumé que le bâtonnier sortant Michel Dussault a fait hier de la carrière du juge Beauchemin dans sa présentation lors de la cérémonie d'inauguration des tribunaux, à Sherbrooke.

La médaille Pierre-Basile Migneault est attribuée par le Barreau à une personne s'étant distinguée particulièrement et ayant démontré leadership, distinction, intelligence et influence.

Me Dussault a décrit le récipiendaire comme un homme de tous les talents qui avait opté pour le droit et s'est installé dans les Cantons-de-l'Est après être venu près de se diriger vers la médecine et la musique.

Le juge Beauchemin est né à Charlesbourg en 1950 et a reçu sa formation à l'École normale et Collège Mérici ainsi qu'à l'Université de Sherbrooke où il a obtenu une licence en lettre légale en 1975.

Il a travaillé au bureau des procureurs jusqu'en 1979 avant de se diriger vers la pratique privée en matière criminelle et pénale et de faire partie du cabinet Beauchemin, Dussault et associés jusqu'à sa nomination comme juge de la Cour du Québec en 1990.

Un modèle

Me Dussault a dit que le juge Beauchemin avait été un modèle pour ses confrères, un hom-

me à la conduite irréprochable, un bourreau de travail et une personne toujours prête à aider les autres.

Le récipiendaire a mené parallèlement des activités d'enseignement au Collège, à l'Université et à l'École de formation professionnelle du Barreau, à Sherbrooke.

Il a assumé de 1994 à 2000 la présidence des comités de formation pour les juges de la Cour du Québec.

Le juge Beauchemin a été en 1999 chargé de mission pour le commissaire à la magistrature fédérale du Canada, conseiller à la constitution de la Cour suprême du Tchad et formateur tant en Afrique qu'au Canada.

Il est devenu l'an passé consultant en procédure criminelle pour le Tribunal pénal international.

Depuis qu'il siège à la Cour du Québec, le juge Beauchemin ne cesse de s'illustrer par la qualité de ses jugements et son efficacité, a mentionné l'ancien bâtonnier.

Le ministère de la Justice a reconnu ses grandes qualités en le nommant en 1996 juge coordonnateur pour les districts de Saint-François, Bedford, Drummondville et Lac-Mégantic.

Tous seront d'accord pour dire qu'il administre la justice d'une main de maître et se distingue pour sa disponibilité, son écoute et est apprécié par tous les gens qu'il côtoie chaque jour, a noté Me Dussault.

La reconnaissance que nous témoignons au juge Beauchemin est pleinement méritée, a-t-il ajouté.

Le récipiendaire a été invité aussi par plusieurs barreaux français alors que ce pays est en train de revoir les principes de la présomption d'innocence et est intéressé par l'approche canadienne dans ce domaine.

Interrogé en marge de la cérémonie, il a commenté que notre système judiciaire est le meilleur au monde malgré certaines lacunes en voie de correction et que la magistrature prend les moyens pour le maintenir ainsi.

La Tribune	
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRESIDENT ET EDITEUR Raymond Tardif	VICE-PRESIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
REDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITE (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
REDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINT AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSEES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE	Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
DIRECTEUR René Beliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINT Stéphane Garant	DIRECTEUR André Cusseau
PRODUCTION	ADJOINT Serge Nadeau
DIRECTEUR André Roberge	
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	

Le Barreau honore le juge Beauchemin

Le juge coordonnateur à la Cour du Québec reçoit la médaille Pierre-Basile Migneault



Le juge coordonnateur Michel Beauchemin (à gauche) de la Cour du Québec a reçu hier la médaille Pierre-Basile Migneault pour souligner la carrière d'une personne ayant marqué le milieu juridique de façon peu commune. C'est le bâtonnier sortant Michel Dussault qui lui a remis la prestigieuse distinction après lui avoir rendu hommage lors de la cérémonie d'inauguration des tribunaux, à Sherbrooke.

Imacom, Martin Blache

L'engagement de Me Line Samoisette souligné

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

C'est sous le signe d'un rapprochement de l'appareil judiciaire du justiciable que s'est déroulée la rentrée parlementaire du district judiciaire de Saint-François, hier, au palais de Justice de Sherbrooke.

Dans cette foulée, le Barreau du district de Saint-François a rendu hommage à l'une des leurs en remettant le prix reconnaissance à Me Line Samoisette, réputée pour son dévouement au niveau de la cause des femmes dans la région.

«Effectivement, un des faits saillants de ma carrière est de tenter de rapprocher le justiciable de l'appareil judiciaire. J'ai toujours su concilier vie familiale et carrière. Il faut un effort collectif et beaucoup d'organisation pour arriver à concilier les deux. Malgré leur jeune âge, mes enfants Georges et Justine, comprennent mes implications», estime Me Samoisette.

Toujours soucieuse d'apporter sa contribution dans l'avenir des femmes dans la profession d'avocat, elle s'est toujours impliquée dans cette cause. C'est son équilibre entre sa vie familiale, professionnelle et corporative que ses collègues ont voulu reconnaître.

Le prix reconnaissance vise à souligner l'apport particulier de personnes dont le travail ou l'influence affecte directement les membres du barreau de Saint-François.

Admise au barreau en 1982, Me Samoisette a cumulé plusieurs fonctions au cours des 20 dernières années. Le jeune barreau du district, le comité de prêts d'honneur du Barreau du Québec, l'association des avocats de province, l'association des jeunes avocats, le comité sur l'avenir des fem-



La bâtonnière du district judiciaire de Saint-François, Me Roseline Alric (à droite) félicite chaleureusement la récipiendaire du prix reconnaissance, Me Line Samoisette.

Imacom, Martin Blache

mes dans la profession du barreau de Saint-François ont tour à tour bénéficié de l'implication de Line Samoisette. Sans compter qu'elle a été élue bâtonnière du district de Saint-François en 1996 et est toujours membre du comité de la chambre de la famille, du comité de déontologie et du comité sur l'avenir des femmes dans la profession

pour le district. Elle a aussi accédé au Comité administratif du barreau du Québec en juin 2000.

Collègue et amie, Me Michèle Gérin estime que son mérite pourrait s'arrêter à simplement avoir réalisé ces choses, mais il réside dans sa façon de les faire.

«Cette image qui la suit, son influence au Barreau du Québec ne peuvent que rejaillir sur nous. Au nom des 400 avocats du district de Saint-François et j'oserais dire des 19 000 avocats du Québec, Line, merci infini», indique Me Gérin.

La rentrée judiciaire

La juge en chef de la Cour du Québec, Huguette Saint-Louis, estime que la rentrée judiciaire s'avère une ouverture de la communauté juridique au monde qui l'entoure. Selon elle, les membres de l'appareil judiciaire doivent songer à modifier la façon de faire de la rentrée judiciaire, afin d'y associer le justiciable et de poser des gestes concrets en ce sens.

Idée que partage la bâtonnière du district de Saint-François Roseline Alric.

«Le plus grand défi que nous aurons à faire face est celui de l'accessibilité. Nous devons voir comment le justiciable peut avoir plus facilement accès à l'appareil judiciaire», estime Me Alric.

La juge Huguette Saint-Louis a aussi insisté sur la nécessité de combler les postes à la chambre de la jeunesse pour raccourcir les délais de traitement des dossiers et lancé un appel à la concertation en rapport à la nouvelle loi C-07 qui viendra remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants au Québec.

«Nous allons compléter le virage informatif, afin de favoriser l'accès aux jugements regroupés dans un vaste entrepôt des jugements. Les juges auront ainsi plus facilement accès à la jurisprudence», poursuit la juge Saint-Louis.

Le bâtonnier du Québec, Me Francis Gervais, a pour sa part, insisté sur l'importance pour les avocats de prendre le temps.

«La pratique va changer en l'an 2000. Les avocats doivent réfléchir sur le concept de prendre le temps de respirer, de vivre, de regarder sa vie», mentionne Me Gervais.

OLD ORCHARD

Suite de la page A1

passait, chez nous, à la Chambre de commerce, puis entre les commerçants, ça se jasnait que les Canadiens revenaient, c'était la surprise générale, je l'avoue, on ne s'y attendait pas», révèle M. Harmon.

Pour lui, il y a plusieurs façons d'expliquer ce retour des Canadiens à Old Orchard.

D'abord la mer et ses plages, bien sûr.

Puis, croit James Harmon, les Canadiens, surtout les québécois, se sont vite lassés de faire le tour des autres provinces, éprouvant vite la nostalgie de la mer...

«Mais foncièrement, je pense que les Canadiens se sont fait à l'idée que le taux de change faisait maintenant partie des dépenses pour venir aux États-Unis», croit-il.

Ce taux de change pour obtenir de

la monnaie américaine contre de la monnaie canadienne n'a pourtant à peu près pas changé. Pour obtenir 1 \$ américain à la fête du Travail, il fallait déboursier 1,54 \$ en argent canadien.

«Mais les touristes canadiens viennent moins longtemps. Ils passent trois ou quatre jours au lieu d'une semaine et ménagent leurs sorties aux restaurants tout en faisant plus attention à leurs dépenses dans les magasins.»

Septembre arrivé, la fête du Travail passée, la petite ville d'Old Orchard connue de milliers de touristes se prépare à hiberner.

Depuis la semaine dernière, les commerces ferment un à un pour la saison froide, les manèges qui ont ébahi puis étourdi des milliers de jeunes ces derniers mois se sont arrêtés et on s'affaire à tout ranger en attendant la neige.

L'hiver, ce sont 9000 personnes qui y résident en permanence tandis que l'été, selon les statistiques de la Chambre de commerce, on peut y dénombrer entre 75 000 et 125 000 personnes!

Autres textes
en page B5

Pouliot joint le clan Gingras

Le maire d'Ascot se porte candidat dans l'arrondissement 4

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca

ASCOT

Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, a donné son appui, hier, à Richard Gingras dans la campagne électorale à la mairie de Sherbrooke qui l'oppose, pour l'instant, à Jean Perrault.

En plus d'annoncer qu'il souhaitait unir les forces contre M. Perrault, M. Pouliot a du même souffle annoncé qu'il briguera les suffrages comme conseiller du district Ascot dans l'arrondissement 4, lors des élections du 4 novembre.

Selon Robert Pouliot, l'actuel maire de Saint-Elie-d'Orford est taillé sur mesure pour mettre en oeuvre les bases de la nouvelle ville de Sherbrooke.

«Les villes-centre ont appelé les banlieues à leur secours. Cette administration élue avait de la difficulté à administrer une ville de moyenne taille. Comment vont-ils opérer le changement avec la fusion des huit villes? Le candidat le mieux placé pour résoudre les problèmes de la nouvelle ville, c'est Richard Gingras. Avec ses expériences comme préfet et président de la table des préfets, il est la personne désignée pour bâtir cette ville sur de nouvelles bases», estime Robert Pouliot.

Pas de parti politique

Richard Gingras et Robert Pouliot réfutent la thèse selon la laquelle ils jetent les bases d'un parti politique municipal.

«Les gens de la banlieue commencent à se concerter. Ils regardent la phi-



Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, donne son appui au candidat à la mairie, Richard Gingras.

Imacom, Claude Poulin

losophie de Richard Gingras en Gingras est une personne humaine et à l'écoute des ses collaborateurs. Il a confiance en son équipe et leur laisse un champ d'action où ils peuvent s'exprimer», estime M. Pouliot.

mer», estime M. Pouliot.

Selon lui, Richard Gingras a effectué un travail intéressant au cours des 20 dernières années à la barre de Saint-Elie-d'Orford.

«Que ce soit une ville petite ou grosse, Richard Gingras applique les principes de base qui mènent au succès. Il l'a fait avec Saint-Elie, alors il peut le faire avec une ville 15 fois plus grande», soutient Robert Pouliot.

«La meilleure stratégie»

Le maire d'Ascot ne cache pas avoir manifesté beaucoup d'intérêt envers le poste de maire de la nouvelle ville de Sherbrooke.

«J'ai évalué la situation et j'ai décidé de donner mon appui à Richard. On a établi la meilleure stratégie pour avoir du nouveau. Je vais tout faire pour être membre du prochain conseil et continuer à lui donner mon appui une fois élu», estime Robert Pouliot.

Richard Gingras s'est dit flatté de l'appui de Robert Pouliot. Après l'appui du maire de Deauville Georges Emond, le maire d'Ascot est le second maire de banlieue à lui accorder sa confiance.

«Nous voulons relever le grand défi de traiter les gens de Sherbrooke et des environs sur le même pied d'égalité. Ce n'est une bataille entre les deux. Nous sommes là pour unifier les huit municipalités qui composeront la nouvelle ville. Sans compter que mes collaborateurs n'ont aucune couleur politique. Nous faisons une bataille sur la scène municipale. Ils ont tous serré leurs cartes de membre. J'ai posé le geste de me présenter, la balle est maintenant dans le camp des autres maires pour me donner ou non leur appui», confirme Richard Gingras.

Charest presse Boucher de se décider

«Si la Cité des rivières n'existait pas, la région devrait se trouver un autre projet»

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Si Jacques Villeneuve peut être utile pour vendre l'image touristique du Québec, la Cité des rivières est essentielle pour que Sherbrooke puisse se positionner stratégiquement dans cette industrie.

C'est la comparaison qu'utilise le chef de l'Opposition et député de Sherbrooke, Jean Charest, pour insister auprès du député péquiste Claude Boucher et du gouvernement de Bernard Landry afin qu'une décision positive et rapide soit rendue sur la demande de financement présentée dans le cadre du programme des infrastructures.

«En annonçant que Jacques Villeneuve devenait un ambassadeur du Québec à l'étranger afin de promouvoir le tourisme, le premier ministre Landry a insisté sur l'importance et le potentiel de cette industrie en terme de retombées économiques. Si la Cité des rivières n'existait pas, la région de Sherbrooke devrait se trouver un autre projet d'envergure pour se donner une image de marque. Ce dossier n'appartient pas à une seule personne, c'est Sherbrooke et même toute la région des Cantons de l'Est qui en ont besoin», a-t-il invoqué hier.

M. Charest a déploré les déchirements politiques qui, à son avis, n'apporteront rien de constructif à la région. Il craint qu'après la campagne municipale, ce soit une élection provinciale qui paralyse le dossier.

«Une élection provinciale suivra l'élection municipale. Si le projet s'embourbe dans des échéanciers électoraux, on n'en sortira plus. Pour cette raison, je demande à M.



Jean Charest

Boucher de prendre un peu de recul pour comprendre qu'il doit pousser sur le dossier afin de dissiper tous les doutes d'une contamination politique, de façon à ce qu'il chemine rapidement vers Ottawa».

À la défense de Jacques O'Bready

Le député de Sherbrooke estime qu'une participation financière du gouvernement québécois à la phase 1 de la Cité des rivières ne lierait pas nécessairement les mains du conseil municipal de la future ville.

«En dehors de toute politique partisane, ce serait possible que la campagne municipale se déroule avec des discussions de fond sur le dossier.

Les élus de la Ville nouvelle auront ensuite toute la latitude pour décider de l'affectation des sommes ainsi que des échéanciers», fait-il valoir.

M. Charest s'élève d'autre part contre les propos de son homologue fédéral, Serge Cardin, qui a associé publiquement le président de la Cité des rivières, Jacques O'Bready, au clan po-

litique du maire Jean Perrault.

«Un homme de la stature de Me O'Bready, qui a été maire et sous-ministre à Québec, autant sous les régimes des péquistes que des libéraux, ne mérite pas pareil procès d'intention. Avec des propos comme ceux du député Cardin, au lieu d'avancer la région recule.»

C'EST ENCORE MIEUX
QUAND C'EST **MIEILLEUR!**

L'ÉVÉNEMENT «LE MEILLEUR DE NISSAN»

219\$
/mois*

Acompte seulement **695\$**

0\$ dépôt de sécurité

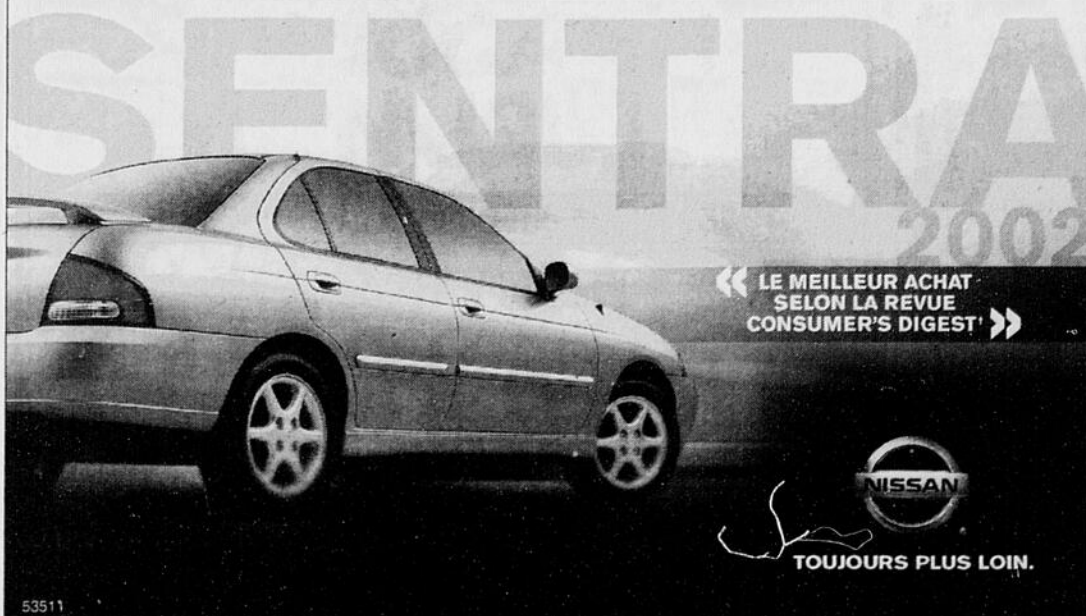
Transport et préparation inclus!

LE MIEUX C'EST D'EN PROFITER!

• Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Climatiseur • Siège du conducteur à 8 réglages • Moteur 1,8 L de 126 chevaux • Pneus toutes saisons 14 po • Assistance routière 24 h • Coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40

Acompte	Mensualité
0 \$	239 \$
695 \$	219 \$
1 195 \$	209 \$
1 595 \$	199 \$

2,8%
financement
à l'achat**



*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 - Option Plus - (C4LGS2 BK00). Acompte ou échange équivalent de 695 \$. Limite de 19500 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Le meilleur achat en 2001 et 1998 selon la revue Consumer's Digest. Le nouveau Meilleur achat est une marque enregistrée de Consumer's Digest et est répliquée sous licence. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo NISSAN sont des marques de commerce de Nissan. www.nissancanada.com 1 800 387-0122

L'ÉVÉNEMENT MANTEAUX 2001
DES OFFRES EXCEPTIONNELLES



MANTEAUX DE DRAPS • LAINE • CUIR • SUÈDE • LAINE BOUILLIE • CACHEMIRE • AGNEAU ET MOUTON RENVESÉ • JUPES COORDONNÉES • PANTALONS DE CUIR ET DE LAINE • ET PLUS!



GRATUITS!

GANTS ET FOULARD à l'achat d'un manteau (jusqu'au 13 octobre)

PLUS!

NOUS PAYONS LES TAXES! (jusqu'au dimanche 16 septembre)

**PREMIER
DIVERSIMANTO**
FOURRURE & MANTEAUX DIVERS

422, rue King Est, Sherbrooke • Dans l'est, face à la Pharmacie Jean-Coutu
Tél. : (819) 564-1337 • Sans frais : 1 888 564-1337 • Site Web : www.diversimanto.com

Aller aux pommes

Section spéciale à lire aujourd'hui en pages H4 et H5.



Vue sur SHERBROOKE Luc LAROCHELLE

llarochelle@latribune.qc.ca

La soudaine transparence

Le président de la corporation Sherbrooke, ville des rivières, Jacques O'Bready, s'est présenté cette semaine à *La Tribune* en disant vouloir tout mettre sur la table avant que la campagne municipale ne s'anime trop, pour éviter que le projet de 77 millions \$ dont il a la responsabilité soit saboté à des fins électorales. La démarche est stratégique, le moment de tout étaler aussi.

Sans prétendre que l'exercice a été commandé par les stratèges Jean Perrault, il faudrait être un peu naïf pour croire que cette «bonne idée» n'a pas d'abord circulé entre le cabinet du maire et le Domaine Howard, où loge le personnel de la Cité des rivières.

S'il était clair que la Cité des rivières allait être un des principaux enjeux de la campagne, il était aussi évident que les honoraires professionnels payés au Groupe Everest meublèrent un pan de l'actualité régionale avant le scrutin du 4 novembre. Pour M. Perrault, il était préférable que ces faits soient exposés sur une «base volontaire» deux mois avant le scrutin plutôt que dévoilés dans les derniers jours de la campagne par un adversaire s'attribuant le mérite d'avoir travaillé d'arrache-pied pour réussir à déterrer des dépenses dissimulées avec milles précautions. Les plats réchauffés ont moins de saveur dans une campagne électorale!

Toute la ville en parle. Le Groupe Everest, qui colle à la peau du maire de Sherbrooke jusqu'aux fanions sur les verts du Club de golf de Sherbrooke lors du tournoi des Amis de Jean Perrault, a obtenu de la Cité des rivières plus de contrats que toute autre firme professionnelle de Sherbrooke, qu'elle soit spécialisée en architecture, en ingénierie ou en finances. Préférence basée sur les compétences professionnelles ou sur la proximité des liens avec le maire? La soudaine transparence des administrateurs de la Cité des rivières a le mérite de laisser aux acteurs directement concernés deux mois pour se justifier et aux dénigreur une période équivalente pour avancer des preuves plus solides que des accusations superficielles s'il veulent insinuer qu'il y a matière à scandale.

Points d'ombre

L'éclairage du président O'Bready est généreux mais il reste quelques points d'ombre. Le tableau dévoilé cette semaine, ventilant des dépenses de 1,3 million \$, ne répertoriait que les honoraires professionnels versés à des firmes ex-



Le Groupe Everest, qui colle à la peau du maire de Sherbrooke jusqu'aux fanions sur les verts du Club de golf de Sherbrooke lors du tournoi des Amis de Jean Perrault, a obtenu de la Cité des rivières plus de contrats que toute autre firme professionnelle de Sherbrooke, qu'elle soit spécialisée en architecture, en ingénierie ou en finances. Préférence basée sur les compétences professionnelles ou sur la proximité des liens avec le maire?

La Tribune, archives

ternes. Combien ont coûté aux contribuables l'investissement en ressources humaines de la Ville et le fonctionnement administratif de la Cité des rivières depuis deux ans? Il aurait été inopportun de talonner les administrateurs de la Cité des rivières à ce sujet puisque ce sont des réponses appartenant aux membres du conseil municipal de Sherbrooke. On verra bien jusqu'à quel point ces

derniers ont le même souci de transparence.

Que Claude Boucher ait dit ou non devant Jacques O'Bready et Albert Painchaud «qu'il ne ferait rien pour bien faire paraître M. Perrault» d'ici l'élection du 4 novembre, c'était une vérité implicite avant que M. Boucher ne prononce ouvertement les mots «adversaires politiques» en parlant du maire Perrault. N'oublions pas, dans

un contexte politique plus large, que la Cité des rivières émane du comté du chef de l'Opposition, Jean Charest, à qui le gouvernement en place ne fera sûrement pas de cadeau.

Me O'Bready, qui est loin d'être une verte recrue en politique en connaît très bien les règles: le caractère d'urgence pour un gouvernement de secourir un allié n'est pas le même que pour tirer un adversaire d'embarras. Qu'ils soient libéraux, péquistes, conservateurs et néo-démocrates, les politiciens ont comme trait commun d'avoir une mémoire sélective!

En autobus

En acceptant de prendre le relais de Jean Perrault à la tête de la Cité des rivières, Me O'Bready savait pertinemment qu'il ne partirait pas en limousine sur une «autoroute politique» pour aller chercher un chèque à Québec. La voie tracée était celle du circuit des autobus, qui suivent la route 116 en passant par Victoriaville, Princeville, Plessisville avant de s'engager dans le chapelet des villages parallèles à l'autoroute Jean-Lesage, jusqu'à Laurier Station. Ce trajet vers la Vieille Capitale est interminable...

Est-il légitime d'évoquer une prise d'otage politique lorsqu'un projet de l'envergure de la Cité des rivières est «prisonnier» de l'appareil gouvernemental depuis moins de deux mois? Le dossier complet a été déposé le 12 juillet. Est-ce que le lobbying auprès de quelques ministres et une visite en coup de vent du premier ministre sur le site de «l'horreur sherbrookoise» suffisent pour obtenir des millions d'un gouvernement? Convenons qu'en acceptant de verser les premiers millions demandés pour la Cité des rivières, Québec met le bras dans l'engrenage et pourra difficilement échapper à l'obligation d'allonger les autres millions pour aller jusqu'au bout.

Les souverainistes de Québec dénoncent les fédéralistes d'Ottawa qui se traînaient les pieds dans le programme des infrastructures, les fédéralistes de Sherbrooke accusent les souverainistes de Québec de bloquer la libre circulation des dossiers. «L'autoroute politique» est congestionnée par des intérêts partisans.

Mais de toutes les voies rapides utilisées en politique, les plus dangereuses sont les «autoroutes électorales». Comme celle qui nous a poussés dans le clos avec Hyndai, à Bromont. Ça fait mal au portefeuille! Pas mal plus que d'attendre quelques mois additionnels le verdict des analystes qui se pencheront sur la Cité des rivières.

Pourquoi cette impatience soudaine?

Le temps presse pour la Cité des rivières

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La fusion complique l'allocation des fonds pour des projets de développement déjà autorisés par les différentes municipalités, mais pour lesquels les dépenses n'ont pas encore été engagées. Les villes qui seront unifiées le 1er janvier prochain ne pourront plus d'ici quelques semaines rencontrer les délais légaux prescrits pour adopter un règlement d'emprunt.

La Cité des rivières figure sur la liste des projets qui devront probablement faire l'objet d'aménagements spéciaux. À ce jour, seulement 237 021 des 3 000 000 \$ autorisés par le conseil municipal de Sherbrooke ont été dépensés. La Ville a contracté un emprunt pour cette dépense ayant servi à défrayer des honoraires professionnels.

Ce processus est celui qui aurait normalement été suivi pour débloquer le reste des fonds. Or, compte tenu qu'ils sont toujours en attente de fi-

nancement des gouvernements supérieurs, les administrateurs de la Cité des rivières jugent peu probable d'avoir à encaisser cet argent avant la dissolution de l'actuelle Ville de Sherbrooke.

Les promoteurs espèrent cependant que les fonds non-utilisés seront reportés et viendront s'ajouter à une autre tranche de trois millions \$, attendue pour 2002. En théorie, c'est donc sur le crédit de la Ville nouvelle que ces montants substantiels pourraient être portés.

«S'il n'y a pas de nouveaux règlements d'emprunts votés par le conseil municipal de Sherbrooke avant le 31 décembre prochain pour la Cité des rivières ou si les fonds ne nous sont pas versés autrement, nos attentes relèveront du comité de transition et des élus de la ville unifiée», a admis cette semaine le président du conseil d'administration de la Cité des rivières, Jacques O'Bready, qui aura sans doute à examiner des dossiers similaires dans son rôle de président du comité de transition de la nouvelle Ville de Trois-Rivières.

«Il n'est pas question de tenter de faire porter aux contribuables de la banlieue une partie des

engagements politiques contractés par le présent conseil municipal de Sherbrooke. Nous assumerons les décisions prises avant la fusion», commente le maire Jean Perrault, pour désamorcer tout conflit politique autour de cette question.

Selon le maire de Sherbrooke, différentes avenues s'offrent à son administration pour garantir les fonds, sans piger dans les taxes collectives que verseront Sherbrookoise et banlieusards à compter de janvier prochain.

«Peut-être utiliserons-nous le surplus accumulé que nous avions en début d'année. Il est également possible que la Ville ait un excédent budgétaire au terme du présent exercice financier. Je ne sais pas encore comment, mais nous trouverons. L'allocation des fonds est un exercice purement technique et les membres du comité de transition comprendront sans doute cette situation particulière», a également dit M. Perrault, en spécifiant que la Cité des rivières n'est pas le seul cas du genre.

«Nous avons pour un million \$ de projets d'ouverture de rues à financer et à mettre en marche. Ces projets généreront des taxes additionnelles dans les coffres de la Ville nouvelle mais ils seront mis de l'avant par la Ville de Sherbrooke avant la fusion, comme prévu. Toutes les villes de la région ont des dossiers semblables. Le comité de transition n'est pas un mur infranchissable. C'est un groupe constitué des gens compétents justement réunis pour nous aider à régler de tels dossiers» a-t-il ajouté.

Les règles gouvernementales que doivent suivre les municipalités prévoient un délai de trois mois entre le premier avis d'un règlement d'emprunt et l'adoption par le conseil municipal. Dans l'intervalle, des procédures sont prévues afin de permettre aux citoyens de réclamer la tenue d'un référendum sur le dit emprunt. L'administration Perrault n'a jamais été confrontée à une telle opposition, ni pour la Cité des rivières ni pour d'autres projets de développement.

Jacques O'Bready se rétracte

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

communications tout-terrains question la compétence profes-
ML5 de Sherbrooke qu'il a ten- sionnelle de la firme ML5.

Le président de ML5, Pierre Morin, indique avoir été profondément blessé des allégations fausses de Jacques O'Bready. Ce dernier soutenait que ML5 avait obtenu des honoraires professionnels plus élevés parce qu'il ne possédait pas de personnel permanent à Sherbrooke, malgré le fait que six personnes sont en place de façon permanente dans les bureaux de Sherbrooke.

Par voie de communiqué Jacques O'Bready explique ne pas avoir vérifié les informations qu'il a avancées et n'avoir voulu, en aucun moment, remettre en

BRASSERIE FLEURIMONT

1325, 12e Avenue Nord. (819) 566-4844



Crevettes à l'ail (et salade César)	7,99 \$
Crevettes des Boss (et salade César)	7,99 \$
Crevettes panées (et salade César)	7,99 \$
Crevettes Buffalo (et salade César)	7,99 \$

53864

Dès lundi le 10 septembre

vente de FERMETURE

Fourrure - Cuir - Suède - Agneau

Jusqu'à

80%

de rabais
sur toute la
marchandise

Chapeau et bandeau de fourrure

à partir de 10\$

Manteau de cuir

à partir de 199\$

Mouton renversé

à partir de 299\$

Manteau de laine

à partir de 99\$

Vison noir

à partir de 1995\$



MANTEAUX
Jodoin & Lavoie

208, rue Aberdeen, Sherbrooke
562-0429 / 562-1126

Accessoires

Chapeaux
Foulards
Gants
Bandeaux

renversé - Cachemire - Laine

Et si Renald Côté était libéré sans procès?

Une requête pour faire cesser les procédures pourrait être déposée s'il ne trouve pas d'avocat

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Toujours pas de date connue pour procéder dans l'affaire Renald Côté mais la Cour du Québec a au moins lancé une sorte d'ultimatum.

Le juge-coordonnateur Michel Beauchemin, de la Cour du Québec, a accordé un délai d'une dizaine de jours, soit jusqu'au lundi 17 septembre, à Renald Côté pour qu'il se trouve un avocat compétent pour le représenter.

S'il échoue dans cette mission ou s'il estime que ses droits ont été brimés alors il pourra toujours retourner devant la Cour supérieure et y déposer un autre recours.

Ce recours pourrait être une requête pour faire cesser les procédures contre lui. L'accueil favorable d'une telle requête pourrait provoquer un acquittement sans qu'il y ait eu procès.

Tout cela pourrait survenir avant le lundi 17 septembre tout comme le ministre de la Justice du Québec pourrait, d'ici là, reconsidérer sa position concernant les honoraires de l'avocat qui représenterait Côté.

Cet avocat, on le sait, sera rémunéré par l'État selon le tarif de la Loi

sur l'aide juridique. Jusque là, ça ne pose pas de problème.

Rappelons que le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure avait ordonné, le lundi 27 août, au gouvernement du Québec de fournir à l'inculpé un avocat rémunéré par l'État et avait retourné le dossier devant la Cour du Québec.

Or le ministre de la Justice a mentionné qu'il acquitterait les honoraires de l'avocat de Côté jusqu'à ce que la Cour supérieure se prononce. Le gouvernement du Québec a demandé la permission au plus haut tribunal du pays d'en appeler de la décision du juge Bellavance.

Un écueil

Défenseur ad hoc de Côté, Me Jacques Blanchette y voit là un irritant ou à tout le moins un écueil que l'on devrait éroder.

Si «ce jusqu'à la décision de la Cour supérieure» disparaissait et que l'on garantissait à l'avocat des honoraires jusqu'à la fin des procédures, Me Blanchette se dit convaincu que les avocats se bousculeraient à la porte.

Des avocats se disant intéressés par la cause se sont informés, a souligné Me Blanchette, mais quand ils apprenaient que les honoraires seraient

acquittés jusqu'à la décision de la Cour supérieure, ils ont changé d'idée.

Me Michel Ayotte a indiqué à l'issue des informations fournies au juge Michel Beauchemin, hier et de la directive qu'il a donnée à Côté, que le ministère public s'est toujours dit et se dit encore prêt à procéder à la première date disponible.

Un risque calculé

Il estime également que l'irritant sur les honoraires n'est pas un risque aussi important qu'on semble le laisser croire et que si on en était rendu à un stade de procès, le juge du procès pourrait émettre les ordonnances nécessaires pour corriger la situation.

Âgé de 50 ans, Côté est inculpé d'abus sexuels sur sa fille et certains chefs d'accusation font état de la participation de ses deux fils. Le prévenu, incarcéré depuis le jeudi 28 juin, se trouve en attente de son enquête sur remise en liberté provisoire.

C'est la date de cette étape qui pourrait être connue le lundi 17 septembre si Côté se présente devant le tribunal avec un avocat de son choix. Là le dossier démarrerait pour tout de bon.

Les internautes sont invités à suivre le dossier Renald Côté sur le site de La Tribune à l'adresse: <http://www.cyberpresse.ca.tribune/>

Deux ans moins un jour pour avoir agressé son ex-amie

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

nu sa culpabilité.

Il était représenté par le défenseur Jean Leblanc.

Robert (Poulin) Gagnon, âgé de 20 ans, de Sherbrooke, a été condamné à deux ans moins un jour de prison et a été soumis à une probation de trois ans.

Avant de recevoir ce châtiment, il avait plaidé coupable à 17 chefs d'accusation dont une quinzaine avaient trait à des voies de fait, des menaces et des agressions sexuelles à l'endroit de son ancienne amie.

Les deux autres chefs d'accusation concernaient des voies de fait avec lésions à l'endroit d'un voisin et de méfait au cimetière.

En début de semaine, sachant qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui, le jeune homme avait communiqué et pris rendez-vous avec les policiers.

Il a été interrogé puis écroué. Il a comparu le lendemain et recon-

Traction intégrale.



2A B D 2E 4E
DES LARGEURS POUR SATISFAIRE TOUS VOS BESOINS.
POUR COURIR, MARCHER ET S'ENTRAÎNER OU JUSTE ÊTRE À L'AISE.

ENTREPÔT
CHAUSSURES
P.R.I.X.

2700, rue King Ouest, Sherbrooke

LES MODÈLES NE SONT PAS TOUS OFFERTS DANS TOUTES LES LARGEURS

53250

INSCRIPTION
MAINTENANT

MOI,
JE SUIS BILINGUE!



Anglais Animé
L'ENSEIGNEMENT CONÇU POUR LES JEUNES
Apprendre l'anglais en s'amusant!

- Prématernelle (avec service de garderie)
- Maternelle (demi ou journées complètes)
- Primaire (après l'école et samedis)
- Secondaire (en petits groupes)

SO
AMI!

École de Bilinguisme de
l'Enfance et de la Jeunesse
1420, rue Caron, Sherbrooke

Apprendre l'anglais, de nos jours, c'est un atout puissant!

SUZAN et JACQUES DANIS, DIRECTEURS
Formation en pédagogie neurolinguistique

564-1767

Sessions du 24 sept au 8 dec

Primaire et Secondaire

Notre projet éducatif vous offre une moyenne de 6 étudiants par enseignant du primaire jusqu'au secondaire 5.

6/1 RATIO ÉLÈVE-ENSEIGNANT!

<http://www.englishlearningcenter.com>

54683

ALERTE À LA ROUILLE!

PRODUIT

Nous sommes les seuls en Estrie à posséder une huile thixotropique qui ne coule pas.

- Venez voir nos installations et notre procédé unique d'injection avant d'acheter ailleurs.
- Téléphonnez-nous pour des conseils honnêtes et judicieux et laissez-nous la chance de vous expliquer notre antirouille, et après vous déciderez.
- Méfiez-vous des petits centres d'antirouille qui ne possèdent pas une huile brevetée car ceux-ci peuvent avoir des problèmes de rouilles autour des trous percés.

MÉTHODE

- Un antirouille appliqué sans percer de trous à des endroits stratégiques ne peut donner un rendement adéquat.



TRAITEMENT ANNUEL

- Notre huile est recommandée par toutes les associations d'automobilistes et les carrossiers du Québec. Ils sont tous unanimes à dire qu'un traitement exécuté une fois par année est la meilleure manière de prolonger la durée de son auto pendant 10 à 15 ans.

- N'oubliez pas que le secret d'Antirouille Automatisé a toujours été depuis 15 ans : « Une pièce de métal mouillée d'huile ne rouille pas! »

LA COMPAGNIE

- Antirouille Automatisé est le plus vaste réseau d'antirouille au Québec. Pour vous conseiller dans votre choix de conservation de votre véhicule ou camionnette.
- Nous garantissons un traitement et une huile unique en Estrie et une conservation prolongée de votre véhicule dans le domaine de l'antirouille.

À la même adresse depuis 23 ans



ANTI
ROUILLE
Automatisé

L'AMI DANIEL

1466, rue Denault
Sherbrooke
(819) 829-0757

53729

Windsor expropriera en bordure de la 55

Sylvie Pion
sylvie@netrevolution.com
WINDSOR

Dans le but de réaliser un projet de développement d'un parc industriel en bordure de l'autoroute 55, la Ville de Windsor entreprend des démarches d'expropriation de terrains à l'endroit du propriétaire Jean-Luc Dion. La décision a été prise par les élus après l'étude de la contre-proposition formulée par le propriétaire qui excédait largement l'offre faite par la municipalité.

Afin d'aménager un parc le long de la 55 et de

la route 249, la Ville a offert cinq sous du pied carré, ce qui représentait une somme de 100 000 \$ pour les terrains. Selon le conseiller municipal responsable du dossier industries, Pierre Leblond, la proposition du conseil dépassait l'évaluation municipale. Or, le propriétaire a précisé qu'il ne pouvait accepter cette offre.

«M. Dion exigeait 35 sous du pied carré, soit quelque 700 000 \$. Il avait certaines exigences et demandait entre autres de céder les anciens équipements d'aqueduc de Greenlay et des terrains gratuitement. Il voulait aussi cinq connexions d'aqueduc et d'égout sur le futur site. De plus, il fallait que la Ville accepte de modifier le zonage d'une partie en une zone résidentielle et commer-

ciale. Si nous acceptons les conditions posées, il accepterait une réduction du prix de 35 sous à un prix plancher de 20 sous du pied carré. Il voulait une réponse avant le 10 septembre», explique M. Leblond.

À la suite de cette contre-offre de Jean-Luc Dion, les élus windsorois ont adopté une résolution en estimant les coûts trop élevés pour les terrains. Le maire, Louis St-Laurent, appuyé du conseiller France-J. Bourque, a proposé que la Ville de Windsor procède à l'expropriation de lots qui se trouvent en bordure de la route 55 et bordés par la route 249. La conseillère Solange Richard a appuyé la résolution alors que ses collègues Pierre Leblond et Sylvie Bureau ont voté contre. Après discussions, le conseil a convenu que c'est le moment d'envisager l'acquisition de terrains pour développer un autre parc industriel.

Pierre Leblond rappelle que les élus ont entrepris de négocier avec le propriétaire après le regroupement des municipalités. Toutefois, avant cette démarche, il y avait déjà eu une rencontre impliquant quatre municipalités, dont Windsor et Val-Joli pour l'acquisition de terrains.

«Nous l'avions rencontré, mais finalement, les villes n'avaient pas voulu faire d'offre officielle. Étant donné que les terrains n'étaient pas sur notre territoire, nous avons commencé à négocier avec lui après le regroupement avec Saint-Grégoire-de-Greenlay. Nous avons regardé pour une ex-

pertise pour l'eau et l'arpentage. Ce qui ressort, c'est qu'il y a des travaux à faire. L'expertise a démontré que pour y rendre l'eau, nous devrions déboursier plus d'un million de dollars, car il faudrait grossir le réseau. Nous croyons qu'il s'agira donc d'un parc dans le genre de Bromptonville, avec des puits. Il fallait en venir à une entente; le conseil commence à avoir de la pression, puisqu'après Bromptonville, c'est au tour de Richmond de parler d'installer un parc en bordure de la 55. De plus, on parle du doublement de la 55 et nous croyons que c'est le bon temps, car nous pourrions regarder pour une bretelle d'accès. C'est un dossier dont on parle depuis longtemps et les gens veulent de l'emploi», indique le conseiller.

Même si le conseil municipal envisage d'aménager un parc industriel le long de la 55, il poursuit le développement du parc déjà en place. Après l'ouverture de deux nouvelles rues, les élus appuient l'érection d'un deuxième motel industriel par le Comité de promotion industrielle de la zone de Windsor. «Nous sommes en train de préparer le terrain pour accueillir le motel. La Ville supporte le comité au niveau du financement de base et la bâtisse devrait être érigée prochainement. C'est une question de mois avant de recevoir des entrepreneurs», annonce-t-il.

Le personnel du CAVAQ au Palais de Justice



Imacom, Claude Poulin

Le personnel du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC de l'Estrie) était de passage, hier, au Palais de Justice de Sherbrooke, afin d'accueillir les personnes victimes, proches et témoins et les accompagner dans une salle d'audience pour leur expliquer l'appareil judiciaire. Le procureur de la couronne, André Campagna, un avocat de la défense, Patrick Fréchette, la directrice du CAVAC, Nicole Laroche, un policier du SPRS, André Castonguay et le juge Gerald Desmarais étaient présents pour rapprocher l'appareil juridique du justiciable.

Sortez du cadre

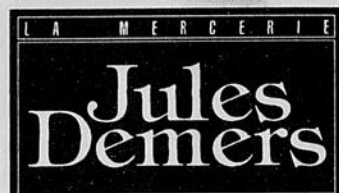
Ne froissez pas votre budget!

Chemises Arrow et Ecco! infroissables

Taille régulière à 34 \$

Taille forte (18 ou plus) à partir de 39 \$

Jusqu'au dimanche 16 septembre, 16 h



54181

Tailles fortes jusqu'à 4X grand • Vestons, habits et pantalons jusqu'à 54
147, rue Principale, Granby • (450) 372-4645 • Ouvert le dimanche de 12 h à 16 h

MULTI PISCINE PASSE AU FEU

100 poêles et foyers
différents de toutes marques

Jusqu'à
17 h
CHEMINÉE
GRATUITE*
(granules)

Bois • Huile • Gaz • Granules

Venez rencontrer
nos champions toutes catégories
pour les conseils et l'installation

RIEN
À PAYER
AVANT
2002*

NOUS BATTONS
N'IMPORTE
QUEL PRIX!
Accessoires
Installation
Finition • Taxes
INCLUS

200 \$
D'HUILE
GRATUITE!*

Multi Piscine
FLEURIMONT
1597, rue Galt Est
566.8558

Multi Piscine
MAGOG
1901, rue Sherbrooke E
843.3839

Le plus beau salon de poêles et foyers en région

*Cheminée gratuite à l'installation de votre poêle aux granules. Pour un temps limité. *Rien à payer avant 2002. Taxes exigibles, sujet à approbation de crédit. Détails sur place. *200 \$ d'huile gratuite à l'achat d'un poêle, réservoir et installation.

OUVERT AUJOURD'HUI JUSQU'À 17 h

À VOTRE SERVICE DEPUIS 15 ANS

Dans la région de
Sherbrooke, Magog et environs

Centre jardin paysagiste
ALAIN CARRIER INC.



NATALIE BOUDREAU
Chargée de projets

SERVICES OFFERTS:

- Aménagement paysager et cascades d'eau
- Pose de pavage imbriqué
- Pose de système d'irrigation (sprinkler)
- Pose de gazon cultivé
- Plan d'aménagement
- Système d'éclairage

ENTREPRENEUR
PAYSAGISTE
CERTIFIÉ

Centre de Jardin
Paysagiste
Alain Carrier inc.

Drummondville
2355, boulevard Lemire
Drummondville
Tél.: 1 819 477-3178



Gagnant du 1er
prix provincial
au concours
d'aménagements
paysagers

Pour tous vos projets en
aménagement paysager,
Natalie Boudreau saura
vous conseiller pour la
conception et la
réalisation de votre
aménagement paysager.

Pour la rejoindre :

(819)348-6188

Sherbrooke
2075, rue King Ouest
Sherbrooke
1 819 348-6188

53512

Tombée de rideau haute en couleurs

Il ne reste qu'à savoir de combien la Fête des vendanges battra son record d'affluence

Gilles Dallaire

MAGOG

La tombée du rideau sur la huitième édition de la Fête des vendanges Magog-Orford qui entre aujourd'hui dans son dernier droit s'annonce aussi haute en couleur que sa lèye.

Tout comme durant la longue fin de semaine de la Fête du travail, le comité organisateur présidé par Jacques Dagniel et dirigé par Suzanne-Marie Lan-

dry a déroulé le tapis rouge pour les milliers de visiteurs qui envahiront la pointe Merry aujourd'hui et demain.

Tous trouveront leur compte dans cette fête à la gloire de la viticulture et de la viniculture québécoises, les amateurs de vins comme les gourmets et les gourmants, les mélomanes comme les mordus de la lecture.

Aujourd'hui et demain, pendant tout l'après-midi, il y a dégustation de vins, de cidres, de liqueurs, de fromages et de bouchées préparées avec des produits du terroir. Aujourd'hui et demain

aussi, de 12h à 12h30 et de 15h à 15h30, il y a foulage de raisins, à pieds nus comme avant l'invention des pressoirs. Aujourd'hui, de 13h à 15h, il y a spectacle présenté par le groupe String Swing et, demain, de 13h à 15h spectacle de la chanteuse Kate Mottisson.

Sur la scène

Trois spectacles à plus grand déploiement ponctuent la fin de semaine. Aujourd'hui, de 15h30 à 17h30, Les Bons bardes déments, un groupe créé il

y a neuf ans par Marcel Boulanger, racontera dans des costumes venus en droite ligne de la comedia dell'arte une histoire loufoque d'affrontement entre musiciens et comédiens entrecoupée par l'interprétation de chansons, d'airs classiques et d'airs de jazz. À 20h, ce sera le bal de coton, un bal où il faudra être ou bien masqué, ou bien costumé, ou bien les deux, où on pourra déguster des bouchées louisianaises et des vins québécois et où on pourra danser comme on le ferait durant le Carnaval à la Nouvelle-Orléans sur les airs enlevants interprétés par le groupe Nathan and

the Zydeco Cha Chas. Demain, place au blues et au jazz de 15h30 à 17h30 alors que Carole Vincelette et ses musiciens présenteront leur spectacle intitulé My Crazy Romance.

Avec un programme pareil et la présence continue à la pointe Merry des Bouquimistes du Saint-Laurent, la question de savoir si le record d'affluence établi l'année dernière sera battu ne se pose même pas. Il l'est déjà. Tout ce qui reste à savoir, c'est par combien de dizaines de milliers de visiteurs.



Avec un programme pareil, la question de savoir si le record d'affluence établi l'année dernière sera battu ne se pose même pas. Il l'est déjà. Tout ce qui reste à savoir, c'est par combien de dizaines de milliers de visiteurs.

En bref

Dernières collectes de RDD

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke tiendra ses deux dernières collectes de résidus domestiques dangereux de l'année 2001 les samedis 8 septembre et 13 octobre (entre 8h et 12h).

Les citoyens de Sherbrooke et ceux de la MRC de la région sherbrookoise pourront donc aller porter au lieu d'enfouissement sanitaire les contenants de peinture, les solvants, les pneus, les piles, les batteries d'auto ainsi que les huiles usées.

La Ville de Sherbrooke rappelle également que les magasins Canadian Tire acceptent les huiles usées. Les batteries d'auto et les piles sont reçues gratuitement chez Sécurité-Auto (3130 King Est). Les pneus sont aussi récupérés dans la plupart des garages. Quant aux produits pharmaceutiques, on peut en disposer chez son pharmacien.

«Goûters culturels»

SHERBROOKE — La Bibliothèque municipale Éva-Sénécal invite la population à ses activités «Goûters culturels» qui auront lieu à quatre reprises cet automne.

Lors des deuxièmes samedis du mois, il sera possible de découvrir les «trésors» de la Bibliothèque de la rue Marquette. Le 8 septembre: «les fleurs de la forêt urbaine»; le 13 octobre: «du salé au sucré»; 8 décembre: «des cryptes au grand jour»; 8 décembre: «Osias Leduc... à découvrir à la chapelle de l'archevêché de Sherbrooke».

Les billets seront en vente au comptoir d'information du secteur des adultes un mois avant la date de l'activité. L'entrée est gratuite pour les membres et de 3 \$ pour les non-membres. Renseignements: 821-5861.

Exposition

QUE SONT-ILS DEVENUS?

Présentation au Centre d'exposition Léon-Marcotte (222, rue Frontenac) Jusqu'au 21 décembre 2001

GRATUIT pour les moins de 6 ans
Enfants 2,50 \$
Adultes 4 \$
Famille 9 \$

Ouvert tous les jours
De 12 h 30 à 16 h 30
819-564-3200

Ministère du Patrimoine canadien
Programme d'aide aux Musées

Ville de Sherbrooke
Québec

LA sortie familiale de l'été!

Une coproduction du Musée du Séminaire de Sherbrooke, du Planétarium de Montréal et du Musée de la Paléontologie et de l'Évolution 53882

Membre CIMA

Maïté Raynal

Massothérapeute

- Massage suédois (détente ou thérapeutique)
- Réflexologie intégrale®
- Massage sur chaise

Certificat-cadeau

Également

Massage sur chaise
(AMMA)
en entreprise

Tél.: 569-4949 Cell.: 820-5050

SCIES à chaîne

CLAUDE CARIER

Donnez un nouveau sens à l'expression
« UN INVESTISSEMENT SOLIDE »

La meilleure garde au sol de l'industrie

Une suspension indépendante aux quatre roues pour couronner le tout, c'est le plus robuste et le plus travailleur des VTT sur le marché

ARCTIC CAT
PLUS, POUR ALLER PLUS LOIN.

45, rue Craig, Cookshire
875-3847 - 1 800 909-3847

De retour

Isabelle Breton
Coiffeur styliste

L'équipe du Centre de beauté Confidence est heureuse d'accueillir Isabelle Breton, coiffeur styliste.

275, rue King Ouest Sherbrooke 346-8488

CONFIDENCE

La Société de Tai chi taoïste du Canada

Un art de santé agréable à pratiquer, à la portée de tous!

La pratique régulière du tai chi taoïste apporte une amélioration progressive de la santé en général et contribue à diminuer le stress du quotidien.

INSCRIPTION AU 1er COURS

SHERBROOKE		WINDSOR	
815, rue Short Niveau débutant		L'Unité Domrémy 49, 6e Avenue Niveau débutant	
Lundi 10 septembre	9 h 30	Jeudi 13 septembre	19 h 00
Lundi 10 septembre	17 h 00	Jeudi 13 septembre	19 h 30 à 21 h 30
Mardi 11 septembre	18 h 30		
Niveau débutant aîné		Niveau continu	
Mardi et jeudi 11 septembre	8 h 30		17 h 30 à 19 h 30
Niveau continu			
Horaire pour les cours : 821-4002			

COATICOOK		MAGOG	
Centre communautaire Elie-Carrier 464, rue Merrill Niveau débutant		Centre communautaire 95, rue Merry Nord, local 309 Niveau débutant	
Mardi 11 septembre	17 h 30	Mardi 11 septembre	19 h 00
	18 h 00 à 20 h 00	Mardi 11 septembre	19 h 30 à 21 h 30
		Mardi 11 septembre	19 h 00
Niveau continu		Niveau continu	
Jeudi 20 septembre	18 h 00 à 20 h 00	Mardi 11 septembre	19 h 30 à 21 h 30
		Mardi 11 septembre	17 h 30 à 19 h 30

FLEURIMONT		DANVILLE	
Centre Julien-Ducharme 1671, chemin Duplessis Niveau débutant		80, chemin Mont Scotch 839-2360 Niveau débutant	
Lundi 10 septembre	18 h 30	Lundi	18 h 30
	19 h 00 à 21 h 00		19 h 00 à 21 h 00
Niveau continu		Niveau continu	
		Mardi	19 h 00 à 21 h 00

Il est facile d'adapter les mouvements du tai chi taoïste à presque toutes les conditions physiques.
À Sherbrooke : besoins spéciaux le samedi de 13 h à 15 h

INFORMATION : (819) 821-4002

Le Centre jeunesse de l'Estrie

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le Centre jeunesse de l'Estrie tiendra sa séance publique annuelle d'information :

Le mercredi 26 septembre 2001, à 19 h, à la salle 220 (chapelle) au 332, rue Dufferin, Sherbrooke

À cette occasion, le conseil d'administration présentera son rapport annuel d'activités 2000-2001 et répondra aux questions du public sur ses activités.

Bienvenue à toute la population

Pour information : 564-7100, poste 317

Ce n'est «jamais facile avec la CSST!»

Le CTAE mène quelque 125 dossiers de travailleurs aux prises avec des contestations

NDLR: La Tribune termine ce matin un bilan en plusieurs volets des réclamations enregistrées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et des sommes qui sont nécessaires à la bonne marche de cet organisme gouvernemental.



Daniel FORGUES

dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

«Y en n'aura jamais de facile avec la CSST!», s'exclame Philippe Poisson, le directeur du Comité des travailleurs et tra-

vaillantes accidentés de l'Estrie (CTAE) quand on lui parle des cas refusés ou contestés par l'organisme gouvernemental.

Fondé en 1979, le CTAE est le plus âgé au Québec des organismes de défense des droits des victimes du travail dont les huit organisations sont regroupées au sein d'une association provinciale.

Mais M. Poisson met tout de suite les points sur les «i»: le CTAE ne règle pas les problèmes qu'un travailleur accidenté peut éprouver avec la CSST; il aide plutôt ce travailleur dans ses démarches pour faire valoir ses droits. «On les informe de leurs droits, on les accompagne dans leurs démarches et on leur apprend comment régler le problème», dit-il.

Régulièrement, l'organisme communautaire qui loge sur la rue Laurier veille à la bonne démarche de quelque 125 dossiers de travailleurs aux prises avec des contestations de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

«On ouvre en moyenne trois nouveaux dossiers par semaine, c'est-à-dire entre 125 et 150 nouveaux dossiers par année. Certains se règlent en quelques semaines mais dans certains cas, ça peut traîner pendant dix ans», dit le directeur.

Selon lui, un travailleur accidenté risque peu de rencontrer des difficultés avec la CSST si son invalidité ne dépasse pas 60 jours.

«Après cette période, on dirait qu'une lumière rouge s'allume à la

CSST et qu'on se met sur le dos du travailleur», croit M. Poisson.

Ce dernier n'a pas la prétention de rassembler tous les travailleurs accidentés éprouvant des difficultés de règlements avec la CSST.

«Plusieurs syndicats ont des dossiers plus importants que nous et bien des travailleurs se débrouillent par eux-mêmes», dit-il.

«Une grosse machine»

La CSST, croit M. Poisson, est «une grosse machine avec ses propres médecins et les accidentés doivent souvent déboursier de petites fortunes pour obtenir des expertises afin de faire valoir leurs droits.»

Ce dernier soutient également que



La Tribune, Daniel Forgues

Selon Philippe Poisson, directeur du Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie (CTAE), la CSST est «une grosse machine avec ses propres médecins et les accidentés doivent souvent déboursier de petites fortunes pour obtenir des expertises afin de faire valoir leurs droits».

le travailleur accidenté doit non seulement faire face à la CSST mais, bien souvent, à son employeur qui ne désire pas de mauvais dossier.

Il avance même que certains employeurs exercent des pressions sur des employés accidentés pour que ces derniers réclament une compensation ailleurs qu'à la CSST.

«Même que des travailleurs victimes d'un accident évitent de faire une réclamation par crainte de perdre leur emploi», soutient M. Poisson, qui déplore d'abord et avant tout le nombre trop élevés d'accidents de travail.

Il accuse ensuite le tribunal chargé de régler les litiges avec la CSST, la Commission des lésions professionnelles, d'être principalement composé d'anciens employés de la CSST.

Régulièrement, le Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie prend position publiquement et sa prochaine intervention est d'ailleurs prévue le 18 septembre devant les locaux de la CSST. A cette occasion, le CTAE dénichera plusieurs caisses de dossiers devenus désuets au fil des ans, question de démontrer à la population une insatisfaction à l'endroit de la CSST.

« LA PROVINCE
DE QUÉBEC
N'A PAS D'OPINION;
ELLE N'A QUE
DES SENTIMENTS. »*

* Wilfrid Laurier, en réponse à Henri Bourassa qui s'opposait à la participation des Canadiens-français à la guerre des Boers.

LE CANADA
UNE HISTOIRE POPULAIRE



Financière
Sun Life

NOUVEAUX ÉPISODES

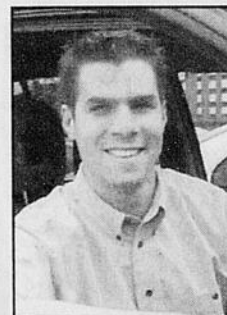
demain 19h30



ICI Radio-Canada
CKSH TÉLÉVISION

Réalisation-coordination : Hubert Gendron

RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE



M. Philippe Morency

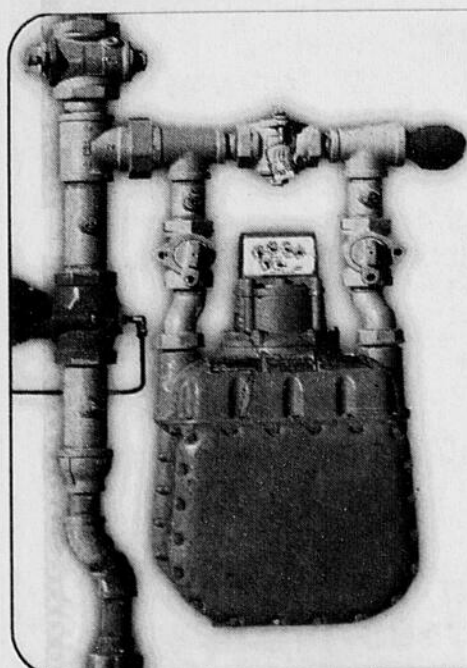
La direction de Sherbrooke Honda est heureuse de souligner les performances exceptionnelles de M. Morency qui s'est mérité en août le titre de vendeur du mois.

Ayant atteint et même dépassé ses objectifs, M. Morency a fait montre d'un professionnalisme certain et offert une qualité de service remarquable. M. Morency invite sa clientèle à profiter de son expérience pour l'acquisition ou la location d'un nouveau véhicule. Fier d'offrir des produits de première qualité à des prix très compétitifs Sherbrooke Honda se classe présentement premier au Canada au niveau de la satisfaction à la clientèle.

Suivez qui peut!

SHERBROOKE
HONDA

2615, rue King Ouest - 566-5322



Entre les deux, il doit bien y avoir quelqu'un.

Les Partenaires certifiés Gaz Métropolitain: des experts qui ont le sens des affaires.

Entre vous et vos affaires, il ne devrait y avoir personne d'autre qu'un spécialiste qualifié et expérimenté.

Pour une performance et une rentabilité accrues, confiez l'installation de vos appareils à gaz naturel à un Partenaire certifié Gaz Métropolitain. Et que ça roule!



POUR UNE LISTE COMPLÈTE DE NOS PARTENAIRES CERTIFIÉS, APPELEZ OU CLIQUEZ. 1 800 567-1313 www.gazmetro.com



SPÉCIAL

Les pesticides pourraient être interdits autour du lac Massawippi

Gilles Dallaire
NORTH HATLEY

L'Association pour la protection du lac Massawippi a demandé à 11 municipalités situées dans le bassin versant de ce lac de suivre l'exemple de Hudson et d'interdire l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques.

«La qualité de l'eau que nous consommons est menacée car les eaux de ruissellement transportent les pesticides dans le lac», a expliqué le directeur général de l'organisme, Bernard Lapointe, lors d'une conférence de presse tenue à North Hatley.

M. Lapointe a souligné que les pesticides ne tuent pas seulement les plantes nuisibles mais qu'ils contaminent aussi la chair des poissons, qu'ils tuent des animaux et des oiseaux et peuvent même tuer des êtres humains.

Il a ajouté que, même si l'Association pour la protection du lac Massawippi mène depuis plusieurs années une campagne de sensibilisation à la nécessité de l'abandon des pesticides, leur utilisation ne diminue guère. «Il faut recourir à une méthode de dissuasion plus convaincante et il semble que la seule méthode de dissuasion efficace soit la mise en place d'une réglementation municipale sévère», a-t-il affirmé.

M. Lapointe a concédé que certaines infestations ne peuvent être arrêtées que grâce à l'épandage ou à la vaporisation de pesticides et il s'est dit d'avis que des autorisations spéciales pourraient être accordées dans de tels cas, mais que l'utilisateur devrait être obligé d'informer ses voisins.

«L'Association pour la protection du lac Massawippi est prête à agir comme intermédiaire et à informer les gens des dangers de contamination qui pèsent sur le lac mais les municipalités doivent faire leur part en mettant en place une réglementation qui protégera la santé de leurs résidents d'une façon efficace», a-t-il déclaré.

Le coroner Luc Malouin enquête sur la mort de 4 personnes âgées

SHERBROOKE

Le coroner Luc Malouin poursuivra la semaine prochaine, à Sherbrooke, une enquête publique thématique, afin d'établir les circonstances du décès de quatre personnes âgées dont deux sont survenues à la suite d'une chute dans le puits d'ascenseur de la petite résidence pour personnes âgées qu'elles habitaient, à Bromptonville.

Le coroner Malouin enquêtera sur le décès de Mme Mélina Desjardins, 90 ans, survenu le 6 juillet 1994, et de Mme Ida Girard, 88 ans, survenu le 22 juillet 1994, à la suite d'une chute dans la cage d'ascenseur du Foyer Notre-Dame de Bromptonville, la résidence pour personnes âgées qu'elles habitaient.

Des audiences publiques seront tenues, du 10 au 13 septembre inclusivement, à compter de 9 h 30, en la salle 7 du Palais de justice de Sherbrooke.

Par la suite, du 1er au 5 octobre inclusivement, au Palais de justice de Sorrel, le coroner Malouin enquêtera sur le décès de Mme Amélie Plasse-Salvail, 91 ans, survenu le 31 août 1999, également à la suite d'une chute dans le puits du monte-charge de la résidence pour personnes âgées Soleil d'or, de Tracy, où elle résidait.

Dans un premier temps, le coroner a tenu des audiences en avril à Alma, afin de se pencher sur le décès de Mme Alicia Boivin-Gagnon, 95 ans, survenu le 25 mars 1997, dans la cage de l'ascenseur du foyer d'hébergement privé d'Alma où elle habitait.

Rappelons qu'en mai 1997, à la suite du décès dans des conditions semblables de Mme Donita Dubé dans un foyer de Notre-Dame-du-Lac en 1995, le coroner Malouin avait recommandé à la Régie du bâtiment du Québec de changer son Règlement sur les ascenseurs et de considérer comme édifice public, toute maison privée et/ou publique dans laquelle sont logées des personnes âgées contre rémunération, et ce, peu importe le nombre de pensionnaires.

WAL-MART CORRECTIONS

Dans notre circulaire ANIMALERIE, en vigueur jusqu'au 7 octobre 2001 :

Page 1 Manteau pour chien à 16⁹⁹, les modèles varient selon la succursale.

Page 8 Collier à ultrason à 34⁹⁹ non disponible. Traitement contrôle « One Spot » à 7⁹⁹ ou 9⁹⁹, non disponible.

Page 10 Biscuits pour chien « Iams adulte moins actif » à 3⁹⁹, non disponibles.

Page 11 Grains pour oiseaux à 8⁹⁹ ou 18⁹⁹, non disponibles. Gâterie pour oiseaux à 2⁹⁹, non disponible.

Gâterie « Kaytee » pour oiseaux d'intérieur ou yogourt pour petits animaux à 3⁹⁹, non disponibles.

Page 12 Filtre à moteur de 5 à 15 gallons à 21⁹⁹, non disponible.

Dans notre circulaire BÉBÉ en vigueur jusqu'au 16 septembre 2001 :

Page 3 Ensemble pantalon et gilet 3 pièces pour garçon à 19⁹⁹, non disponible.

Page 7 Commode 4 tiroirs à 189⁹⁹, non disponible. Petit sac à biberons à 14⁹⁹, non disponible.

Dans notre circulaire régulière en vigueur jusqu'au 16 septembre 2001 :

Veuillez noter qu'à la page 18, la mention « en vigueur jusqu'au 2 septembre 2001 » est erronée. On aurait dû lire : « en vigueur jusqu'au 16 septembre 2001 ».

Page 1 Bordure murale à 11⁹⁹, non disponible.

Page 2 Bordure à motif sport à 14⁹⁹, non disponible.

Bordure murale à 2⁹⁹, non disponible.

Page 3 Ensemble de hockey pour débutant, la taille grande n'est pas disponible.

Page 6 Batterie d'auto « Energizer » à 69⁹⁹, non disponible.

Page 7 Compresseur vertical 5 forces à 398⁹⁹, non disponible.

Page 8 Bottillons de marche « Claudette » pour garçon à 19⁹⁹, non disponibles.

Page 10 Chaussures « Sierra » à 34⁹⁹, non disponibles.

Chaussures « Rita » à 29⁹⁹, non disponibles.

Page 11 Chaussures « Richelieu » pour dame, le modèle de couleur brune n'est pas disponible.

Page 15 Scie circulaire « Skill » à 59⁹⁹, non disponible.

Lampe de travail « Globe » à 18⁹⁹, non disponible.

Ventilateur de plafond à 24⁹⁹, non disponible.

Coffre à 27 tiroirs et coffre à outils 26 po à 12⁹⁹, non disponibles.

Page 16 Cassette PlayStation « Mad Den » à 56⁹⁹, non disponible.

DVD « Exit Wounds » à 22⁹⁹, non disponible.

Cassette vidéo à 8⁹⁹, la sélection varie selon la succursale.

Page 20 Mousse de polyuréthane « Great Stuff » à 5⁹⁹, non disponible.

Nos excuses à notre clientèle.

Méga.

Et autres surprises de taille, par Saturn.



La série L, l'intermédiaire de Saturn

Avec beaucoup de place pour toutes vos affaires, LA SÉRIE L est la plus spacieuse des Saturn. Ces modèles intermédiaires sont conçus pour ceux et celles qui ont besoin de quelques pieds cubes de plus pour prendre leurs aises. Une autre grande idée d'une jeune compagnie qui se taille maintenant une place dans le marché des voitures plus spacieuses : les intermédiaires.



Chaque Saturn de la série L comprend :

- Climatisation
- Garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km
- Expérience d'achat sans tracas ni marchandage
- Panneaux de polymère résistant à la corrosion
- Garantie 5 ans/100 000 km sur groupe propulseur et garantie de 3 ans/60 000 km
- Notre PDSF comprend les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise.



Pour faire tout autrement

Achetez en ligne à saturncanada.com • 1 888 4SATURN

0,9%

Financement à l'achat jusqu'à 60 mois

L 100 2001

273\$ /mois/bail de 48 mois
1,9 % taux de location
995 \$ comptant

20 960\$ PDSF

Mensualité	294\$	273\$	232\$
Comptant	0\$	995\$	2890\$

Autres modèles L également disponibles.

L'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du bail, un comptant initial (ou échange équivalent), un premier versement mensuel ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Isuzu de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque,
Drummondville
(819) 474-4270

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

Solidarité réciproque à St-Venant

Daniel Longpré retourne l'ascenseur à Zelda Glavin qui a vu sa maison partir en fumée

Jean-François Gagnon
SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

Zelda Glavin avait accepté de chanter, il y a environ quatre ans, lors d'une activité-bénéfice destinée à venir en aide à la famille de Daniel Longpré, dont la maison venait de brûler. Aujourd'hui, c'est au tour de ce dernier de secourir la résidente de Saint-Venant-de-Paquette, qui a vu sa résidence voler en fumée, le 1er septembre.

«C'est une dure épreuve que nous subissons ces jours-ci», mentionne Zelda Glavin. On demeure ici depuis 12 ans. On avait investi beaucoup pour rénover notre maison, durant les dernières années. Mais elle est maintenant une perte totale, selon notre assureur...»

Daniel Longpré utilisera donc ses talents de musicien pour amasser de l'argent aux fins de Zelda et son conjoint, Yvon Beaudette, ainsi que leurs deux fils, Dave et Kevin Dupuis-Beaudette. Avec ses deux garçons à lui, Martin et François, de même que d'autres personnes, il offrira un concert-bénéfice ce soir, au sous-sol de l'église d'East Hereford.

«Nous donnerons gracieusement ce spectacle, au sous-sol de l'église de notre village, indique Daniel Longpré. Tous les profits de la soirée seront remis à la famille de Zelda et son mari.»

«Je n'en reviens pas»

Le résident d'East Hereford insiste d'ailleurs pour dire ce sont Rachel Inkel et le maire de Saint-Venant, Roland Lavigne, qui ont été les



À droite, Daniel et Gisèle Longpré savent ce que Zelda Glavin et Yvon Beaudette vivent à l'heure actuelle. Daniel participera d'ailleurs, avec d'autres, à un concert-bénéfice destiné à recueillir des fonds pour le couple et ses deux fils.

principaux instigateurs du projet d'activité de financement au profit des Beaudette-Glavin.

«Je n'en reviens pas de tout le support qu'on nous a apporté, pendant les derniers jours, confie

Mme Glavin. Le fait d'avoir des gens autour, nous offrant un coup de main à divers niveaux, nous permet de garder un meilleur moral. C'est quand ils ne sont plus là qu'on sent la déprime monter...»

Par exemple, notons que la femme et les siens logent dans un chalet, situé aux côtés des décombres de leur ancienne maison. Rapidement, après le sinistre, Diane St-Germain et Pierre Vincent leur auraient ainsi prêté leur résidence secondaire.

À l'époque, quelque 3500 \$ avaient été recueillis grâce à l'activité tenue pour le bénéfice de la famille de Daniel Longpré. «Cette somme nous avait fait du bien. En outre du point de vue moral: on ne pensait effectivement pas qu'on possédait tant d'amis», relate-t-il.

L'homme semble aussi compatir au plus haut point avec Yvon Beaudette et sa conjointe, puisque qu'il connaît le vécu de personne sinistrée. «Vous savez, un feu, c'est un peu comme la mort d'une personne proche...»

Les événements

Ajoutons finalement que de vieux fils électriques seraient à l'origine du sinistre survenu la fin de semaine dernière, en bordure du chemin de la Rivière, dans le petit village frontalier de Saint-Venant. Le feu aurait pris naissance dans le garage attenant à la résidence.

Quand les flammes ont éclaté, Dave Dupuis-Beaudette et sa copine, Jessie Belleville, se trouvaient à l'intérieur de la maison. Ils ont réussi à en sortir sans être blessés.

Maintenant, la famille éprouvée ne sait pas si elle pourra reconstruire son domicile sur le terrain qu'elle possède à Saint-Venant. «Nous détenons un droit acquis qui nous permettait d'y avoir une demeure. Mais l'incendie nous a vraisemblablement enlevé ce droit», prétend Yvon Beaudette.

Bromptonville passe à l'action

Isabelle Pion
BROMPTONVILLE

Les inscriptions pour les activités de loisirs à Bromptonville se déroulent encore ce

matin, entre 9h et midi, à la Maison de la culture.

Les activités offertes sont la danse aérobique, des séances de Tai Chi, des cours de guitare, des cours d'informatique et de conditionnement physique. De leur côté, les enfants et adolescents peuvent prendre part à des activités de gymnastique, karaté, ballet jazz, guitare et patin artistique. Ceux-ci peuvent également se joindre aux Jeunes Débrouillards, à Donjon-Dragon ou faire du théâtre.

À noter que les inscriptions pour

les scouts se feront ce vendredi à l'hôtel de ville. Les personnes intéressées à jouer au sein du hockey mineur doivent téléphoner au responsable, puisque les inscriptions sont déjà terminées. Pour de plus amples informations, contacter André Boutin au 846-2757.

RÉSIDENCES ET APPARTEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Le MONASTERE

DÉTENTEUR
DE 2 roses d'or
DÉCERNÉES PAR
LA FADOQ

C'est rassurant!

Parce qu'on vous offre :

- Infirmières et préposées
- 24 heures/jour, 7 jours/semaine
- Médication contrôlée
- 2 choix de menus à chaque repas
- Cafétéria 24 heures
- Salle de bain complète dans chaque chambre
- Messe à tous les jours à l'église, avec accès direct par l'intérieur des résidences
- Activités de loisirs variées
- Caméras de surveillance - Intercom - Câble de télévision

CHAMBRES DE
CONVALESCENCE DISPONIBLES
Admissible au programme de
crédit d'impôt 23 % pour
personnes de 70 ans et plus

871, rue Ontario
Sherbrooke
(819) 564-0027

Bienvenue!

FINI les vacances



inscrivez-vous maintenant

- Yoga exercice
- Début des cours 4 septembre
- Cours à la carte disponibles

Toujours disponible :

- Stretching
- Cardio kick-boxing
- Cours spécialisés pour 50 ans et +
- Évaluation de l'état de santé de votre dos
- Programme pour adolescentes 14-16 ans
- Aérobie
- Step



Seul centre privé
avec une piscine

• Aquaforme • Aquamaman (cours prénataux)

2154, rue King Ouest, Sherbrooke
822-2224

La GRANDE LIQUIDATION



Cavalier VLX Chevrolet Malibu Chevrolet
4 portes



Alero Oldsmobile Venture Chevrolet



Tracker Chevrolet Blazer Chevrolet
4 portes 4 x 4

ADIEU MODÈLES
2001

0,9%
de financement
à l'achat*



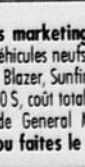
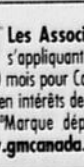
Sunfire SLX Pontiac Grand Am SE Pontiac
4 portes



Century Buick Montana Pontiac



Aztek Pontiac Jimmy GMC
4 x 4



Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 en stock et jusqu'à 60 mois pour Cavalier, Blazer, Sunfire et Jimmy. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemples de financement de 15 000 \$ à 0,9%: 1) 48 versements de 318,28 \$, coût en intérêts de 277,44 \$, coût total de 15 277,44 \$; 2) 60 versements de 255,76 \$, coût en intérêts de 345,60 \$, coût total de 15 345,60 \$. Exemple de financement de 25 000 \$ à 0,9%: 48 versements de 530,46 \$, coût en intérêts de 462,08 \$, coût total de 25 462,08 \$. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation, Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



Les gestionnaires du Haskell devront se justifier

Gilles Dallaire
STANSTEAD

L'organisme sans but lucratif qui est propriétaire et gestionnaire de l'immeuble Haskell, un immeuble classé monument historique qui a été construit à moitié au Canada et à moitié aux États-Unis en 1901, n'est

peut-être pas tout à fait au bout de ses peines.

L'organisme qui a confié à une entreprise américaine la tâche de remplacer les tuiles d'ardoise du toit de l'immeuble et s'est fait bombarder de tous les côtés pour n'avoir demandé qu'à lui-même l'autorisation de faire exécuter ces travaux pourrait se faire rabrouer par le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour

avoir omis de le prévenir de ses intentions.

L'article 18 de la Loi sur les biens culturels stipule en effet que nul ne peut altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien culturel reconnu sans donner au ministre un avis d'intention d'au moins 60 jours, obligation que, de toute évidence, il n'a pas respectée.

Cet article stipule aussi que, dans le cas d'un immeuble, une copie de cet avis d'intention doit, dans le même délai, être transmise au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité où est situé l'immeuble, Stanstead en l'occurrence, une autre obligation qu'il n'a pas été respectée.

Il est sûr à 100 pour cent que le ministère de la Culture et des Communications n'obligera pas l'organisme dont le conseil d'administration est composé de quatre Américains et de trois Canadiens à faire enlever les tuiles d'ardoise déjà posées sur la partie canadienne du toit étant donné que, de l'avis de sa directrice régionale, Mme Diane Pelletier, ces tuiles sont semblables aux tuiles, à un stade d'effritement avancé, qu'elles remplacent, que le remplacement des tuiles ne change rien à l'apparence de l'immeuble et que l'immeuble garde donc tout son caractère patrimonial.

Autre certitude: le ministère de la Culture et des Communications ne réclamera pas l'arrêt des travaux qui doivent être terminés le plus rapidement possible en raison de l'approche de l'hiver.

Il est cependant sûr à 100 pour cent aussi qu'il va demander à l'organisme, si ce n'est pas déjà fait, de lui transmettre en quatrième vitesse l'avis d'intention qu'il a omis de lui faire parvenir et toutes les informations requises pour que la Commission des biens culturels puisse juger rapidement de la pertinence des travaux et autoriser rétroactivement leur exécution. Il est également fort possible qu'il lui adresse un blâme formel. Mme Pelletier doute toutefois qu'il y ait des sanctions étant donné que l'immeuble qui loge la Bibliothèque Haskell et l'Opéra Haskell conserve son apparence et ne perd rien de son caractère patrimonial.

Les froncements de sourcils du ministère de la Culture et des Communications s'ajoutent aux tuiles - sans jeu de mots - qui se sont abattues sur l'organisme depuis le début des travaux il y a un peu plus d'une semaine: visite de la Commission de la construction du Québec qui a les oreilles dans le crin parce que des couvreurs américains travaillent sur la partie canadienne du toit; visite de la Commission de la santé et de la sécurité du travail qui a été aler-

tée parce que, semble-t-il, ces couvreurs y travaillaient sans chapeau de sécurité et sans câbles de retenue; mécontentement de Stanstead du fait que l'organisme n'a pas demandé l'autorisation d'exécuter les travaux avant de les entreprendre; mécontentement d'Immigration Canada qui aurait aimé savoir un peu à l'avance que des couvreurs américains allaient travailler sur la partie canadienne du toit.

Tout est finalement rentré ou va rentrer dans l'ordre incessamment: la Commission de la construction du Québec a cessé de montrer les dents; la Commission de la santé et de la sécurité du travail a obtenu de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux l'assurance que des chapeaux de sécurité et des câbles de retenue seront utilisés par ses employés quand ceux-ci travailleront sur la partie canadienne du toit; le permis municipal requis a été demandé et obtenu avant-hier; Immigration Canada sait maintenant que des couvreurs américains travaillent sur la partie canadienne du toit et pousse même la gentillesse jusqu'à les dispenser de l'obligation d'obtenir un permis de travail, rendant à la politesse à son pendant américain qui a fermé les yeux lui aussi quand, en 1996, une entreprise canadienne a installé un ascenseur dans l'immeuble et y a exécuté divers autres travaux.

Train du Haut-Saint-François



Tout le monde à bord!

Réservation :
(819) 832-2221

La Vieille Gare du Papier de East Angus
Adresse : 221, rue Saint-Jean Ouest, East Angus
(Québec) J0B 1R0

Une randonnée en autorail sur le
Québec Central

Les samedis 8, 15, 22 septembre - LE FAUNE EXPRESS

spécial famille

2 adultes + 2 enfants

160\$

reg. 250\$

(Randonnée d'une durée d'environ 5 heures)

Train aller-retour sur

Beaulac/Garhby

Croisière de 1 h 30 sur

le lac Aylmer

Entrée au Pavillon de la Faune

Places limitées

Adulte : 69\$ Étudiant : 56\$ 5 à 11 ans : 46\$ 0 à 4 ans : 12\$ Age d'Or : 62\$

LES DIMANCHES 9, 16 ET 23 SEPTEMBRE

Train des Abénakis

Départ à 10 h

Prix : à partir de 24 \$ taxes incluses

Dudswell Express

Départ à 14 h 00

Prix : à partir de 20 \$ taxes incluses

Michel Lamontagne confirme sa candidature à Bromptonville

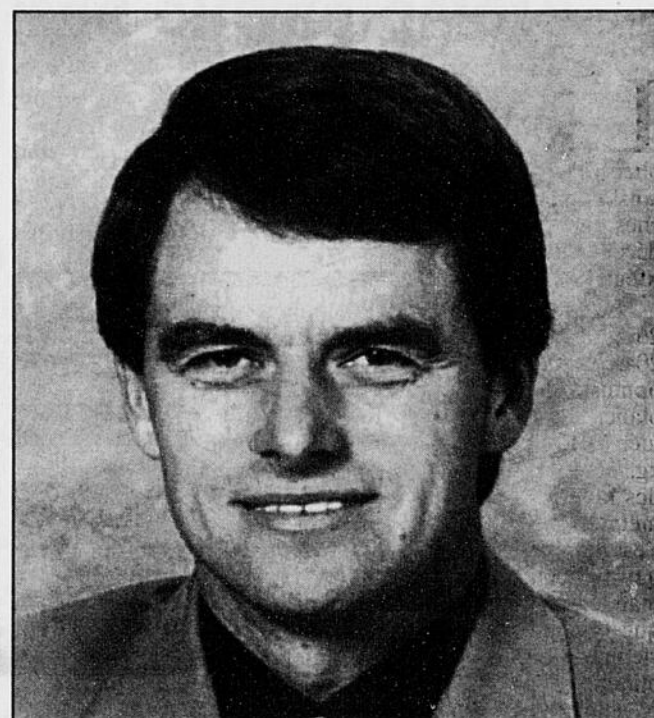
Isabelle Pion

BROMPTONVILLE

C'est maintenant officiel. Le conseiller au siège 3 à Bromptonville, Michel Lamontagne, briguera le poste de conseiller d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Bromptonville, lors des élections municipales du 4 novembre prochain.

M. Lamontagne est conseiller depuis 1989. Ce dernier a d'abord représenté le Canton de Brompton, pour ensuite siéger au conseil de ville de Bromptonville, après la fusion.

«Il faut s'assurer que les contribuables qui demeurent dans les secteurs urbains, semi-urbains et ruraux de l'arrondissement de Bromptonville profiteront de tous les avantages de la nouvelle ville sans pour autant être surtaxés. La



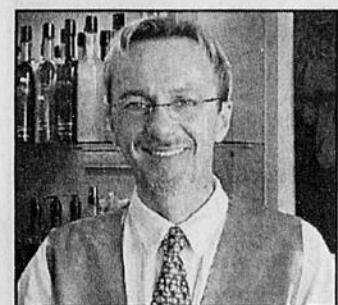
Michel Lamontagne

communauté de Bromptonville a fait des pas de géant en matière de service, de culture, de développement domiciliaire et industriel et il faut continuer!», indique-t-il.

Celui-ci n'aspire cependant pas à être désigné conseiller à la Ville de Sherbrooke. Rappelons que parmi les trois conseillers d'arrondissement de Bromptonville, un seul occupera un siège à la nouvelle Ville. «J'espère que cela ne nuira pas au développement de l'arrondissement, par exemple pour avoir les mêmes services. On parle du transport en commun que l'on n'a pas», soutient-il.

Le conseiller ne veut toutefois pas s'avancer en ce qui concerne les deux candidats à la mairie de Sherbrooke, Jean Perrault et Richard Gingras. «Je vais peut-être prendre position plus tard... on va voir ce qu'ils vont offrir», mentionne-t-il. Une chose est sûre, c'est que ce dernier n'était pas en faveur d'une fusion avec Sherbrooke. M. Lamontagne croit cependant qu'il peut s'appuyer sur l'expérience acquise lors de la fusion du Canton de Bromptonville pour réaliser ce mandat.

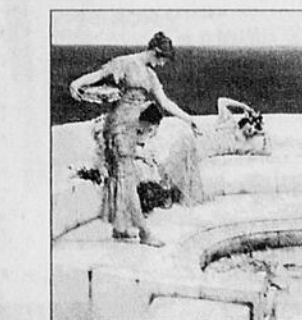
Réjen Simoneau des Promenades King Coiffure pour Elle et Lui 569-6100



Yvan Thibodeau (coiffeur), Chantal Brunelle (technicienne), Marika Biron (coiffeuse), Laurent Turcotte (coiffeur), Réjen Simoneau (coiffeur), Chantal Olivier (coiffeuse). Absente : Mariétou Dialo (spécialiste en cheveux africains, tresses et rallonges).



- * 6 coiffeurs et coiffeuses pour vous servir
- * Avec ou sans rendez-vous
- * Certificats-cadeaux disponibles
- * Boutique de produits capillaires professionnels
- * Spécialiste pour cheveux africains (tresses, rallonges, etc.)
- * Manucure, pose d'ongles et maquillage (à compter d'octobre)



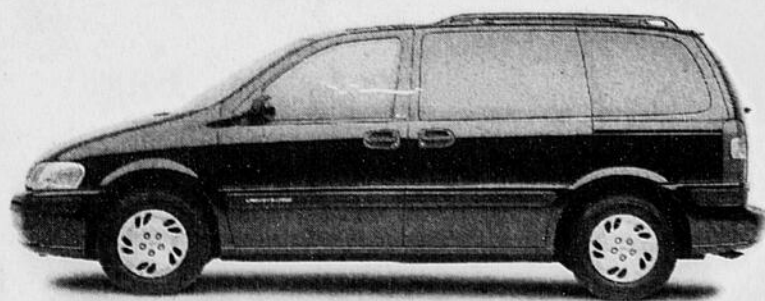
Nouvelle acquisition, anciennement du Salon les Marchands de beauté

La GRANDE LIQUIDATION



Cavalier VLX 4 portes Chevrolet

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sur tous les modèles Cavalier 2001



Venture Chevrolet

Sécurité 5 étoiles*

Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie**

ADIEU MODÈLES
2001

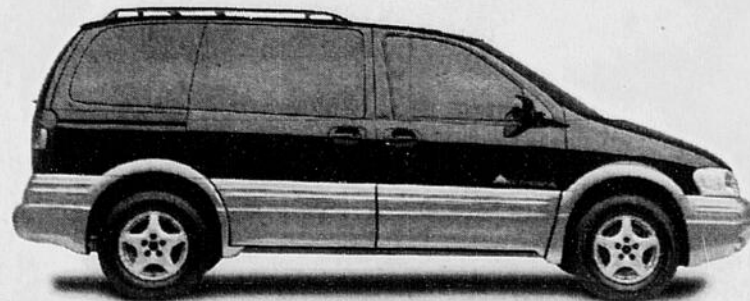
0,9%
de financement
à l'achat*

ET PREMIÈRE MENSUALITÉ
GRATUITE



Sunfire SLX 4 portes Pontiac

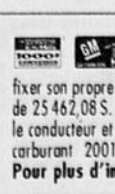
Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sur tous les modèles Sunfire 2001



Montana Pontiac

Sécurité 5 étoiles*

Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie**



Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Photos à titre indicatif seulement. *Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois pour Venture et Montana et jusqu'à 60 mois pour Cavalier et Sunfire. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 15 000 \$ à 0,9% : 60 versements de 255,76 \$, coût en intérêts de 345,60 \$, coût total de 15 345,60 \$. Exemple de financement de 25 000 \$ à 0,9% : 48 versements de 530,46 \$, coût en intérêts de 462,08 \$, coût total de 25 462,08 \$. **Première mensualité gratuite, à l'achat ou à la location, jusqu'à concurrence de 500 \$, taxes incluses, sur les Cavalier, Venture, Sunfire, Montana et Silhouette 2001. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. **Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2001. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



DANS UNE FÂCHEUSE POSITION



Un spectaculaire accident de camion a eu lieu, vers 10 h hier matin, dans le chemin Stratford à Disraeli. Le chauffeur d'un fardier a perdu le contrôle de son véhicule pour ce retrouver dans cette fâcheuse position, déversant sa cargaison de bois sur le terrain d'une résidence privée. L'accident, qui n'a heureusement fait qu'un blessé léger, a perturbé la circulation automobile durant une bonne partie de la journée. Le travail de récupération des billots de bois et de remorquage n'a été terminé qu'en fin d'après-midi.

La Tribune, Jean-Charles Poulin

Recherchés pour actions indécentes

Ronald Martel
LAC-MÉGANTIC

La Sûreté du Québec (SQ) de la MRC du Granit vient de publier deux portraits-robots, cherchant ainsi à identifier deux individus recherchés pour avoir commis des actions indécentes, l'un à Audet, près de Lac-Mégantic, et l'autre à Stratford.

Le premier incident est survenu le 26 août dernier, à 17h53, sur la route 204, à Audet. Le suspect, un jeune homme entre 20 et 25 ans, de race blanche, cheveux foncés, de taille évaluée à 1,70 m, d'un poids d'environ 65,7 kg, et portant une casquette noire et des lunettes fumées à la monture bleu métal et aux verres de couleur orange, s'est approché en auto d'une femme qui marchait dans la rue, pour lui demander un renseignement. C'est alors que l'homme s'est masturbé devant la victime. Le tout n'a duré que quelques minutes.

Le véhicule, un quatre portes de style Grand Am du début des années 1990, est de couleur grise. L'homme, qui arborait une barbiçhette au menton, a le nez pointu de longueur moyenne, les joues creuses, une grosse pomme d'Adam et portait un t-shirt blanc, des jeans larges, une chemise rouge, une veste en denim et s'exprimait avec un accent beauceron.

Même «modus operandi» pour un incident survenu à Stratford, à la différence que le tout n'a duré qu'une quinzaine de secondes et que l'agresseur n'a dit aucune parole.

Âgé entre 35 et 40 ans, le suspect est de race blanche, de teint moyennement brun, a les cheveux blonds courts, la mâchoire carrée, les yeux bleus ou verts, sans lunettes, le nez de moyen à gros, une grande bouche et portait une



115-010826-003
Action indécente
Audet
H-blanc 20-25 ans
1,70 m 65,7 kg



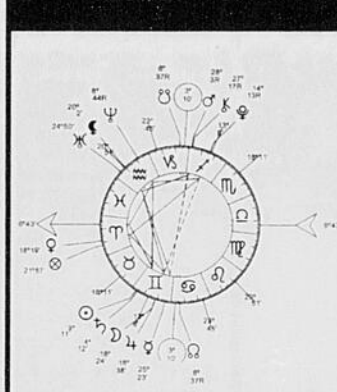
115-010802-002
Action indécente
Stratford
H-blanc 35-40 ans
Taille ? Masse ?

montre sport au poignet gauche. Il était vêtu d'un t-shirt et de culottes courtes vertes.

Le geste reproché est survenu en face du 107 rue Elgin, à Stratford, le 1er août dernier, à 13h30. Le véhicule du suspect, de ton beige, avait 4 portes.

Toute personne croyant pouvoir identifier l'un ou l'autre de ces agresseurs peut s'adresser en toute confidentialité à l'enquêteur responsable de la SQ, Régent Charland, au poste de la MRC du Granit, à Lac-Mégantic, au numéro (819) 583-1710.

COURS D'ASTROLOGIE



APPRENEZ COMMENT :

- Interpréter votre carte du ciel
- Exploiter votre potentiel de naissance
- Etablir de meilleures relations
- Prévoir les événements importants de votre vie

Début des cours :
Mercredi 12 septembre 2001
Durée : 3 heures/semaine, en soirée

AUTRE SERVICE :
Consultation astrologique

Pour recevoir le programme de formation ou un complément d'information :

Éric Brown (819) 868-6965
CENTRE D'ÉTUDES D'ASTROLOGIE HUMANISTE DE L'ESTRIE
100, ch. de North Hatley, C.P. 52
Sainte-Catherine-de-Hatley, Québec J0B 1W0

54302

Janyne Hodder restera

SHERBROOKE

La principale de l'université Bishop's, Janyne Hodder, est revenue sur sa décision de quitter son poste avant la fin de son mandat. Elle a même accepté d'ajouter une année à son contrat.

Lors d'une rencontre avec les membres du comité de sélection, Mme Hodder a fait part de son engagement à l'égard de Bishop's et de la vision d'avenir qu'elle entretient pour la maison d'enseignement.

Le comité a adopté à l'unanimité une résolution d'appui à la candidature de Mme Hodder à l'intention du comité exécutif de l'université. Il propose de lui accorder un contrat jusqu'au 31 juillet 2004.



Janyne Hodeer

Son précédent contrat devait se terminer un an plus tôt.

La recommandation du comité de sélection devrait être entérinée sans problème par la corporation de l'université.

«Depuis l'annonce de sa démission au printemps, il ne faisait aucun doute que personne dans la grande famille de Bishop's ne voulait la voir partir, autant chez le personnel que chez les étudiants, les anciens élèves et les amis», a affirmé James Ferrabee, président de la corporation et membre du comité de sélection.

Journées PORTES OUVERTES

Le vendredi 14 septembre de 9 h à 20 h
et le samedi 15 septembre de 9 h à 13 h

Des équipements neufs

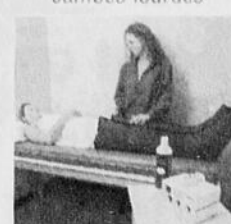
De la nouvelle technologie

Plus de cabines

CeHotherm
Amincissement

FMS-24
Raffermissement

Pressothérapie
Jambes lourdes



Séance d'essai gratuite avec coupon!

Plus de bureaux de consultation

Nathalie Blanchette de
Drummondville est
SATISFAITE DES RÉSULTATS!

avant

Elle a perdu
100 livres
en 6 mois

après

Centre®
de santé
Minceur

Plusieurs
essayent de
l'imiter...
personne ne
peut l'égaler!

Les résultats peuvent varier.

SÉANCE D'ESSAI GRATUITE

Sur 1 des 3 appareils au choix de la clinique



Sur présentation de ce coupon.
Valable dans le Centre de Santé Minceur® du 805, King Est, Sherbrooke.
Limite d'un coupon par client.
Nouveaux clients seulement. Selon les heures disponibles.
Valable du 14 au 28 septembre 2001

Nouveaux
locaux!

au Centre de Santé Minceur®
805, King Est • (819) 566-5115

53839

La GRANDE LIQUIDATION



Sunfire SLX ▼ Pontiac
4 portes

213\$ /mois*

Transport et préparation inclus
PREMIÈRE MENSUALITÉ GRATUITE**
Garantie de 5 ans ou 100 000 km
sur le groupe motopropulseur
sur tous les modèles Sunfire 2001

- Moteur 2.2L L4 de 115 HP • Lecteur CD • Téléverrouillage des portes
- Roues de 15 po



ADIEU MODÈLES
2001

0,9%
de financement
à l'achat*

Grand Prix GT ▼ Pontiac
4 portes

298\$ /mois*

Transport et préparation inclus
26 698\$ à l'achat***

- Moteur V6 3.8L de 200 HP • Boîte automatique 4 vitesses
- Lecteur CD • Roues de 16 po en aluminium



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 450\$ et première mensualité exigées à la livraison. Frais de 12\$ du km après 80 000 km. ** Première mensualité gratuite, à l'achat ou à la location, jusqu'à concurrence de 500\$. Taxes incluses, sur les Sunfire et Montana 2001. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *** À l'achat, préparation incluse, transport (895\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois pour Grand Prix et jusqu'à 60 mois pour Sunfire. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 15 000\$ à 0,9% : 60 versements de 255,76\$, coût en intérêts de 345,60\$, coût total de 15 345,60\$. Exemple de financement de 25 000\$ à 0,9% : 48 versements de 530,46\$, coût en intérêts de 462,08\$, coût total de 25 462,08\$. Rabais aux diplômés, taxable et accordé selon les critères du manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



54418

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

La campagne des tiers

Il est encore trop tôt semble-t-il pour que les candidats qui courtisent l'électorat de la nouvelle grande Sherbrooke daignent s'adresser directement à leurs commettants. Voilà pourquoi, depuis une dizaine de jours, la campagne à la mairie de Sherbrooke se fait par personnes interposées.

Les stratégies des deux clans, celui de Jean Perrault tout autant que celui de Richard Gingras (les deux seuls candidats officiellement engagés dans la course à la mairie à ce jour) pensent dans leur sagesse que le temps n'est pas encore venu de lancer directement les premières salves. Ils ont le droit de penser ainsi. Tout comme il est de notre devoir de décortiquer ces premiers jours de campagne électorale qui, quoi qu'en disent certains, est véritablement amorcée.

Et s'il y avait le moindre doute quant à l'importance que prendra le

dossier Cité des rivières dans cette course électorale, les dernières heures ont clairement levé le voile sur la question. Il est maintenant indéniable que ce projet constituera le cœur de l'affrontement. À la différence que ce sont des tiers qui ont décidé de mettre la table. Claude Boucher, Jacques O'Bready, Robert Benoit, Serge Cardin, Jean Charest et Monique Gagnon-Tremblay ont jusqu'à maintenant mis leur nez dans l'affaire. Ou ont été invités à le faire. Et rien ne laisse croire que cette façon de faire tire à sa fin.

La stratégie est claire comme de l'eau de roche. Des intervenants, impliqués de près ou de loin dans la campagne à la mairie de Sherbrooke, ont décidé de dresser la table. Et, fait à remarquer, tout tourne autour de Cité des rivières. Il s'agit essentiellement de lancer de la boue au visage de l'adversaire en prenant bien soin de ne pas éclabousser son poulain, qu'il s'agisse de Jean Perrault ou de



Michel MORIN

Richard Gingras.

Cette façon de faire ressemble à s'y méprendre à la campagne électorale de 1993. À l'époque, c'est le maire sortant Paul Gervais qui avait été attaqué de toutes parts en début de campagne. Non pas par Jean Perrault qui était pourtant son adversaire dé-

signé mais par des intervenants au profil économique et social enviable. Paul Gervais était resté muet trop longtemps. Quand lui et son organisation ont décidé de contre-attaquer, le mal était déjà fait. Jean Perrault est devenu maire.

Depuis que Richard Gingras s'est officiellement engagé dans la bataille contre Jean Perrault, il n'a à peu près rien dit. Idem pour Jean Perrault qui s'est plutôt placé en mode écoute en rencontrant des contribuables dans les arrondissements. Il est vrai que d'ici au 4 novembre, beaucoup d'eau aura encore le temps de passer sous les ponts. Vrai également que le calendrier de communications des deux clans est devenu une véritable bible dont aucun des candidats ne doit déroger.

Mais ce n'est pas vrai que MM. Perrault et Gingras pourront éternellement s'en remettre à leurs sbires pour mener la parade. Et on sait qu'ils feront connaître leurs program-

mes électoraux bientôt. Le hic, c'est que le projet Cité des rivières a tellement occupé de place ces jours derniers qu'on peut penser qu'ils auront probablement de la difficulté à faire passer leurs messages.

À la lumière de ce que l'on a vu jusqu'à maintenant, il y a fort à parier que cette campagne électorale s'articulera autour de l'ambitieux mais non moins séduisant projet Cité des rivières. À tout le moins, c'est ce cherchera à faire le clan Gingras. Et on peut d'ores et déjà faire un rapprochement entre cette campagne électorale à la mairie et une campagne référendaire. Le risque véritable découlant de ce début de campagne réside dans le fait que ce seul projet pourrait à lui seul capter et retenir toute l'attention des électeurs et des électrices.

Et si cela s'avère, les deux principaux candidats ne pourront rien explorer. À trop laisser les autres occuper la patinoire, on ne trouve plus de place pour patiner soi-même.

Tribune libre

Mise au point concernant la firme ML5 Communications tout-terrains

Dans le contexte de l'entrevue que j'ai donnée au journal *La Tribune* concernant Sherbrooke, Cité des rivières, j'ai expliqué que certaines firmes avaient obtenu des honoraires



Jacques O'Bready

professionnels plus élevés que d'autres parce que, entre autres choses, il avait été tenu compte de leur capacité d'effectuer certains travaux. Sur la base des informations dont je disposais à ce moment, j'ai cité la firme ML5 comme n'ayant pas

pertise plus pointue pour certains travaux bien particuliers et absolument pas de la compétence professionnelle de la firme ML5 que je n'ai jamais voulu remettre en question.

Je veux donc m'excuser auprès de cette firme si mes propos ont pu leur causer quelques préjudices que ce soit.

Jacques O'Bready
 Président
 Cité des rivières

Autres textes d'opinions en F4

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098



Fenêtre sur le monde

Le racisme, au coeur du débat



Julio RODRIGUEZ

L'Afrique du Sud située sur l'Océan Indien - vient de conclure sur une note discordante, à la suite du retrait fracassant du gouvernement des États-Unis, suivi par la délégation d'Israël.

Cette conférence s'est ouverte dans un climat de désaccord à propos d'Israël et ce, malgré les efforts de Kofi Annan, le secrétaire général des Nations Unies, de Mary Robinson, le Haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, et de plusieurs personnalités de différents pays surtout de l'Afrique du Sud et de la Norvège.

Madame Robinson avait appelé à la modération, exhortant les participants à «ne pas jeter la pierre à un pays». Ceci n'a pas empêché les délégués de la plupart des pays arabes de qualifier de «raciste» la politique de l'État juif vis-à-vis des Palestiniens.

Yasser Arafat, le chef de l'autorité palestinienne, pour sa part, a dit: «Nous faisons face à une conspiration colonialiste d'agression, d'éviction forcée, d'usurpation de la terre et de violation des Lieux saints chrétiens et musulmans». Par la suite, il a qualifié carrément la politique d'Israël comme étant à caractère «raciste».

La conférence de Durban

Les origines de la rencontre de Durban remontent aux années 1978 et 1983, moments où il y a deux conféren-



Le thème du racisme est en train de prendre un nouveau tournant ces derniers temps.

ces ayant pour thème la lutte contre l'apartheid. Elle fut proposée à l'Assemblée générale des Nations Unies par la Commission des droits humains de cet organisme international, à la demande du groupe africain et de Cuba. Ceux-ci ont recommandé que l'Assemblée générale de l'ONU tienne une conférence mondiale portant non seulement sur le racisme et la discrimination raciale mais aussi sur la xénophobie et d'autres formes connexes d'intolérance.

En réalité, la lutte internationale contre le racisme commence à se concrétiser en 1926, moment où a été adoptée la Convention sur l'esclavage, instrument qui fut amendé en 1953 et qui fut mis en vigueur en 1955. En 1930, l'Organisation internationale du travail (OIT) adopta l'accord numéro

29 condamnant le travail forcé et obligatoire.

En 1948 a été signée une Convention destinée à la prévention du délit de génocide, ce qui fut suivi par la Déclaration universelle des droits humains. En 1949 entre en vigueur l'accord pour éviter la commerce des personnes et la prostitution. En 1951, est approuvé l'accord concernant l'égalité de rémunération de la main-d'œuvre masculine et féminine. L'UNESCO, pour sa part, adopta la Convention contre la discrimination en matière d'enseignement.

Une résolution très importante fut approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1960 concernant le droit à l'indépendance des pays et des peuples colonisés. En 1965, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination

raciale est adoptée par les Nations Unies, instrument qui entre en vigueur en 1969.

Le racisme partout

La conférence de Durban s'est déroulée dans une atmosphère de tensions. Le problème principal vient du fait que les travaux préparatoires ont été littéralement «pris en otage» par le problème du Proche-Orient, sans tenir compte, par exemple, des autochtones des Amériques, de l'esclavage au Soudan ou de tous les oubliés d'Asie - femmes d'Afghanistan, montagnards du Vietnam, chrétiens des Moluques, Tibétains, Ouïghours et Mongols dans le carcan chinois (Le Monde).

En réalité ceci implique ouvrir une véritable boîte de Pandore: le racisme est probablement le fléau le plus répandu à travers le monde. Ceci explique pourquoi Rigoberta Menchu, l'Indienne quiché du Guatemala et Prix Nobel de la paix, très fâchée a dit:

«Notre présence est un défi à la promesse non tenue des Nations unies de mettre fin aux régimes coloniaux qui ont subjugué les peuples indigènes et créé de honteuses institutions d'esclavage. Nous risquons un échec si, durant cette conférence, ceux qui ont pour responsabilité d'assumer un engagement visant à humaniser l'avenir ne sont même pas capables d'appeler les choses par leur nom».

Le thème du racisme est en train de prendre un nouveau tournant ces derniers temps à propos des compensations financières cherchées par les descendants des Africains qui ont été victimes de l'esclavage pendant plus de deux siècles et demi. Ce sentiment est clairement contradictoire avec les visées des anciennes puissances coloniales comme le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, la Belgique, la Hollande et

le Portugal. Ces pays ne veulent rien savoir de payer ce type de compensation.

Mais c'est aux États-Unis que cette question devient plus épineuse parce que la communauté d'origine africaine est très nombreuse et compose 12 pour cent de la population américaine. À ce sujet, il a été publié aux États-Unis un livre qui sert d'appui à des telles revendications intitulé: *The Debt: What America Owes to Blacks* (La dette: ce que l'Amérique doit aux Noirs) de Randall Robinson. L'auteur soutient que les problèmes raciaux qui ont lieu aux États-Unis jamais ne pourront être solutionnés sans que ce pays octroie des compensations monétaires aux descendants des esclaves.

Robinson rappelle que le gouvernement des États-Unis avait demandé 100 esclaves afin de construire le Capitole de Washington et que les propriétaires des esclaves ont reçu cinq dollars par mois pour chaque travailleur forcé qu'ils ont mis à la disposition de l'État. C'est le même type de main-d'œuvre utilisée pour aménager le district de Columbia. Il présente d'autres exemples rappelant que le nombre de personnes d'origine afro-américaine actuellement en prison est proportionnellement huit fois plus élevé que celui des citoyens blancs.

Les Indiens des Amériques, les Noirs et beaucoup d'autres minorités affectées par ces problèmes du racisme, de la xénophobie et d'autres formes connexes d'intolérance ont protesté à Durban en exigeant des réparations à caractère historique, mais le problème du Moyen-Orient a obscurci quelque peu le débat. Cependant, il s'agit d'une question qui prendra de plus en plus d'ampleur au cours du siècle que nous venons de commencer.

Julio Rodriguez est professeur titulaire à l'Université de Zacatecas, au Mexique.



NOS VOISINS ANGLOPHONES Scott Verity STEVENSON

COLLABORATION SPÉCIALE

svstevenson@yahoo.ca

Avant la fusion du *Sherbrooke Hospital* et de l'Hôpital d'Youville en 1996, Heather Bowman, qui occupait le poste d'infirmière-chef en chirurgie depuis presque 20 ans, ne pensait jamais changer de carrière. Mais on ne contrôle pas toujours la vie.

Suite à la fusion, l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke a laissé la vocation des chirurgies au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et Mme Bowman se trouvait dans un nouvel emploi, tout d'abord comme infirmière-chef du programme d'accès aux anglophones, ensuite comme infirmière-chef des cliniques ambulatoires de gériatrie et, finalement, comme directrice de la Fondation de l'Institut.

«J'ai trouvé le changement très, très triste... Je n'aurais jamais quitté la salle d'opération avant que mon temps soit venu. Mais cette nouvelle expérience est superbe pour moi, dit Mme Bowman aujourd'hui. J'ai l'impression d'avoir vraiment grandi. Ça été un très, très grand défi, et j'ai beaucoup appris sur moi-même. Comme anglophone, je sais que nos deux communautés ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre. Nous pouvons seulement grandir ensemble», ajoute-t-elle.

Un des grands défis de la fusion était de marier une institution anglophone avec une francophone, un mariage qui va bien cinq ans plus tard, selon Mme Bowman. «Seul le ciel est notre limite», dit-elle au sujet de l'avenir de l'Institut, qui gagne un renom à travers le Canada et le monde. «Nous sommes reconnus comme avant-gardiste en terme de la recherche. C'est de la recherche qui bénéficiera à chacun d'entre nous sur le vieillissement de la population.»

Appuyée par le bénévolat

Malgré son grand changement de carrière, Mme Bowman, âgée de 54 ans, connaissait un peu les campagnes de financement avant de prendre son



Après près de 20 ans au poste d'infirmière-chef en chirurgie au *Sherbrooke Hospital*, Heather Bowman s'est retrouvée comme directrice de la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. «J'ai trouvé le changement très, très triste... Je n'aurais jamais quitté la salle d'opération avant que mon temps soit venu. Mais cette nouvelle expérience est superbe pour moi. J'ai l'impression d'avoir vraiment grandi», dit Mme Bowman aujourd'hui.

Imacom, Claude Poulin

poste avec la Fondation. Avec trois enfants, elle a toujours travaillé pour les comités de parents et conseils d'établissements aux écoles *Sherbrooke Elementary* et *Alexander Galt Regional High School*. Elle a aussi travaillé bénévolement pour la Fondation et a pris un poste à temps partiel avant de devenir directrice.

Créée en 1996, la Fondation de l'Institut a commencé sa sixième campagne annuelle il y a deux semaines et vise un objectif de 325 000 \$. Le même que l'année dernière. «Les fonds se-

ront utilisés pour l'achat de lits électriques et d'équipements pour le service de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Institut», commente Réal Létourneau, président d'honneur de la campagne 2001.

La collecte de fonds de la Fondation inclut non seulement la campagne de 10 000 lettres qui seront envoyées cet automne, mais aussi la part de la Fondation de l'Institut des ventes de billets pour la maison Desjardins, ainsi que les retombées du tournoi de golf, le *John Hackett Classic*, qui a eu lieu

un peu plus tôt cet été. M. Hackett était président de la Fondation de l'Institut entre 1996 et 1999 lors de son mort. À cette époque il aidait à préparer le premier tournoi de golf pour la Fondation, tournoi qui a finalement été nommé en son honneur. «Il était un mentor exceptionnel pour moi», dit Mme Bowman.

Le téléthon de l'année

La pièce de théâtre du même nom fera aussi partie des activités dans le

cadre de la campagne de financement pour la Fondation. Organisée, réalisée et écrite par Denyse Tremblay (bénévolement), la pièce aura lieu au Centre culturel mercredi prochain, le 12 septembre à 19h30. Les billets coûtent 15 \$ (10 \$ vont à la Fondation), et vous pouvez en acheter à l'entrée ou en appelant la Fondation au 829-7138.

La Journée des Townshippers

Waterville célébrera son 125^e anniversaire samedi prochain lors d'un grand événement dans la communauté anglophone, la Journée des Townshippers, organisée par un comité bénévole de l'Association des Townshippers. En fait, c'est l'opportunité pour la communauté anglophone d'inviter ses voisins de venir partager notre amour de la région, notre histoire et notre culture.

L'horaire de la Journée comprend une foule d'activités pour enfants, de la musique, des kiosques de tous genres, d'organismes et d'artisans, un tirage, et beaucoup plus. Cette année, l'assemblée générale de l'Association des Townshippers, se déroulant habituellement lors de cette journée, s'est tenue en juin dernier, justement pour donner la chance aux membres du conseil d'administration et aux employés de l'Association de participer aux différentes activités prévues cette journée. Ce sera la première fois dans les 22 années de la Journée des Townshippers que les deux activités sont séparées.

Vous êtes tout bienvenus. Heather Bowman, vice-présidente de l'Association des Townshippers, sera parmi les nombreuses anglophones sur place pour vous accueillir. À samedi prochain!

Scott Verity Stevenson est rédacteur et traducteur en langue anglaise résidant à Lennoxville.

Waterville prépare la fête aux Townshippers

René-Charles Quirion

quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

C'est dans l'environnement rural de Waterville que se tiendra le 15 septembre, la Journée des Townshippers.

Sous le thème, Fierté familiale, la Journée des Townshippers se tient pour une 22^e année. Plus de 8000 per-

sonnes sont attendues dès 9h30 en matinée pour l'inauguration de cet événement annuel avec un défilé de voitures antiques et de vieilles machineries dans les rues de Waterville. Tout au long de la journée se déroulera une exposition de machineries anciennes mise en place par le Club de Machineries d'Antan de l'Estrie dans le stationnement de l'Église de l'Assomption.

Les cérémonies d'ouverture de cette célébration du patrimoine dans les

Cantons-de-l'Est et de la culture régionale se tiendront vers 10h en présence de la lieutenant-gouverneure du Québec, Lise Thibault.

exposition industrielle

La Journée des Townshippers innove cette année avec une exposition industrielle. Cette position regroupera les grandes industries de Waterville, mais aussi les plus modestes: Waterville TG, PPD, les Industries Fowler, Bois ouvrés

de Waterville et plusieurs autres seront présentes. L'autre grande partie de cette exposition sera occupée par «Townshippers au travail». Plusieurs groupes et ministères fédéraux et provinciaux seront présents pour aider les personnes bilingues des Cantons-de-l'Est à trouver un emploi ou suivre des programmes de formation.

Sous la grande tente se tiendra des spectacles musicaux pour tous les âges au cours de la journée, alors qu'une parade de mode se déroulera à l'intérieur

de l'église Assomption. Au sous-sol, une exposition de photos anciennes se tiendra par la Société d'histoire de Waterville. Plus de 70 artisans seront regroupés à l'intérieur du Collège François-Delaplace et offriront leurs créations aux visiteurs.

Plusieurs activités sont également prévues pour les enfants et les adolescents. Plusieurs tentes et kiosques seront mis en place pour les familles. À noter que l'entrée sur le site est gratuite.

PARTICIPEZ À

La randonnée des belles queues

1^{re} ÉDITION — Au profit de la SPA de l'Estrie

La Société protectrice des animaux de l'Estrie vous propose une randonnée de 2 km à travers les superbes sentiers du parc Blanchard de Sherbrooke en compagnie (ou non) de votre chien. L'argent amassé par les marcheurs pour les kilomètres parcourus nous aidera à poursuivre notre travail.



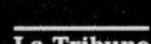
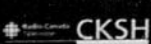
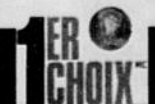
Venez rencontrer notre porte-parole Alexandra Duval et son chien Charlot!

Pour vous inscrire: 821-4727



Le 30 septembre 2001
au parc Blanchard de Sherbrooke

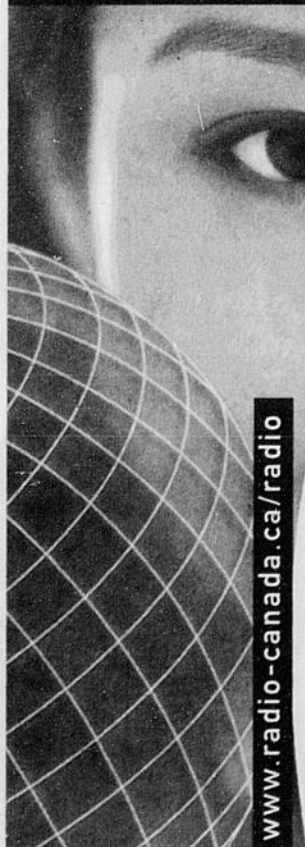
Une présentation de



53414

radio Première

CHAÎNE



www.radio-canada.ca/radio

Écoutez pour voir.

Roger Laroche
Estrie-express

En semaine 16 h

Réalisation-coordination : Robert Trudeau

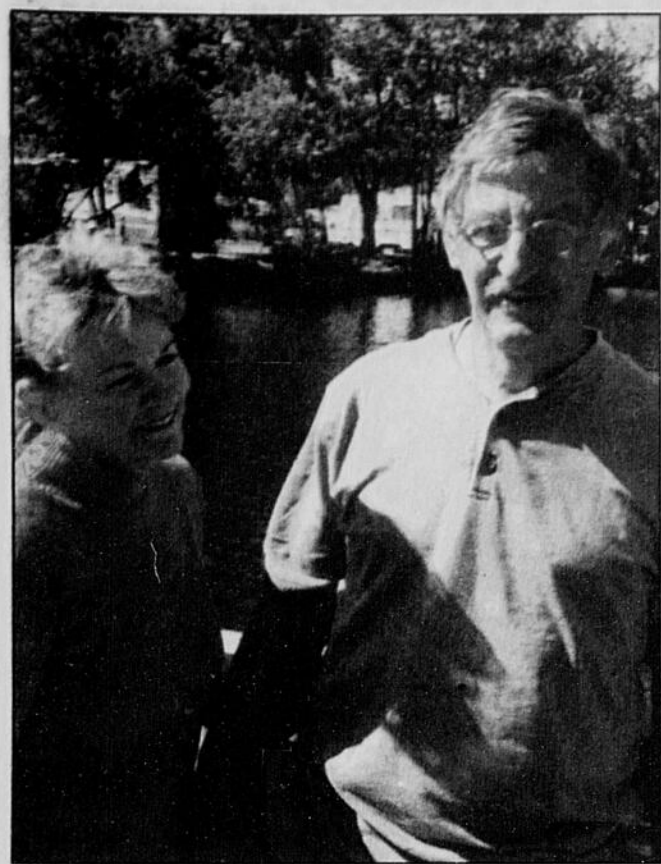
96.1 FM
Asbestos96.1 FM
Danville91.3 FM
Lac-Mégantic92.7 FM
Victoriaville91.3 FM
Woburn

101.1 FM
Estrie

54454

Old Orchard attire les campeurs estriens

La famille Hallé possède le terrain de camping Paradise Park Resort depuis cinq ans



La Tribune, Daniel Forgues
Originaires de l'Estrie et propriétaires du Paradise Park Resort à Old Orchard, Réjean et Lise Hallé ont eux aussi été surpris de la hausse du nombre de touristes en provenance du Canada, ces derniers mois.



La famille Hallé ne fait pas les choses à peu près, quand vient le temps du "cook out" pour célébrer la fin de l'été au Paradise Park Resort d'Old Orchard; homards et fruits de mer sont au menu et tous les employés sont invités.

Daniel Forgues
OLD ORCHARD (Maine)

Deux cents hôtels capables d'héberger plus de 4000 personnes, neuf terrains de camping, offrant plus de 4000 sites, Old Orchard est en mesure de «recevoir».

«Le camping est maintenant capable d'accueillir plus de touristes que les

hôtels», juge Réjean Hallé, propriétaire du Paradise Park Resort.

La moitié des visiteurs

Mais à la Chambre de commerce, on juge que 50 pour cent des touristes séjournant à Old Orchard y vivent en camping.

Tout compte fait toutefois, chacun des 4000 sites de camping peut recevoir bien plus que deux personnes à la fois!

Originaire de Woburn en Estrie et vivant aux États-Unis depuis plus de 30 ans avec son épouse Lise, Réjean Hallé a lui aussi noté une forte hausse de la clientèle canadienne.

Propriétaire depuis cinq ans du terrain de camping le plus près du centre-ville d'Old Orchard, à dix minutes de marche de la plage, Réjean Hallé considère que la hausse des visiteurs canadiens, au Paradise Park Resort, a été de 65 pour cent en juillet; 20 pour cent de

cette augmentation, note-t-il, est attribuable à la présence de touristes en provenance de l'Estrie.

Sans publicité

Surprise là aussi, note son fils Jimmy, 27 ans, qui travaille pour l'entreprise familiale.

«L'an dernier, on a payé des publicités au Québec et les retombées ont été tellement minimes qu'on a décidé

cette année de ne rien dépenser en publicité au Québec», dit-il.

On n'y comprend rien.

Mais Lise Hallé, l'épouse de Réjean, croit que la mer et ses plages finissent toujours par ramener les Canadiens à Old Orchard.

«Old Orchard demeure et restera toujours Old Orchard», dit cette mère de quatre enfants originaire de Lac-Mégantic.

La semaine dernière, par exemple, à

la fête du Travail, des quelques 200 sites du terrain de camping, plus de 30 pour cent avaient été réservés par des Canadiens, dont une bonne proportion provenaient de l'Estrie!

«Oui le taux de change est élevé quand vient le temps de changer les devises canadiennes en devises américaines. Mais en changeant son argent au Canada, avant même d'arriver aux États-Unis, on peut sauver deux pour cent. On ne calcule pas le taux de la même façon États-Unis, bien des touristes ne le savent pas et ne s'en rendent pas compte», dit-elle.

Conscient lui aussi de cette barrière que représente le taux de change, Réjean Hallé a constaté que les Canadiens revenant le plus souvent à Old Orchard ont appris bien des trucs pour économiser.

«Premièrement, ils restent moins longtemps. Quelques jours au lieu d'une semaine ou deux. Et les campeurs qui possèdent un réfrigérateur de voyage apportent leur nourriture. Ils évitent aussi de passer leurs soirées dans les restaurants aux États-Unis, tout comme ils évitent des frais d'épicerie en argent américain», dit-il.

Autre truc, rappelle M. Hallé: avant de traverser les douanes, les Canadiens s'arrêtent à la boutique hors-taxe pour l'achat de leurs cigarettes et de leur alcool, qu'ils paient alors en argent canadien.

«Arrivés ici, ils ne leur reste que les frais de camping et d'hébergement, ça finit pas ne pas revenir plus cher qu'ailleurs, d'autant plus qu'ils économisent sur le coût de l'essence malgré le taux de change», considère-t-il.

www.paradiseparkresort.com

5⁹⁹ sac de 50 lb
Pommes de terre de conserve
Produit du Québec
Canada #1

3⁹⁹ sac de 10 lb
Pommes Lobo ou Paulared
Produit du Québec
Canada de fantaisie

59¢ / lb ou 1,30 / kg
Fèves germées
Produit du Québec
Canada #1

99¢ Sac de 10 onces
Épinards
Produit des États-Unis

1⁴⁹ 8 onces
Champignons
Produit d'Ontario
Canada #1

99¢ / lb ou 2,18 / kg
Choux de Bruxelles
Produit des États-Unis

99¢ 250 g
Échalotes sèches
Produit de France

6/99¢
Kiwis
gros 42
Produit du Chili

2⁹⁹ Panier de 2 litres
Raisins bleus
Produit d'Ontario
Canada #1

1⁹⁹ 341 ml
Asperges vertes
Pacific Pride

LA FRUITERIE - LE VÉGÉTARIEN
C'est naturel

Magog
Victoriaville
Trois-Rivières
Cap-de-la-Madeleine

50, boul. Jacques-Cartier Nord, Sherbrooke
777, King Est, Sherbrooke

Heures d'ouverture
9h à 21h Lundi au vendredi
8 1/2h à 18h Samedi
9h à 18h Dimanche

Spéciaux en vigueur du samedi 8 au vendredi 14 sept. 2001

Droit réservé de limiter les quantités.